

ORGANISME INTER-
ETATIQUE



UNIVERSITE DE YAOUNDE II

IFORD

Institut de Formation et de Recherche Démographiques

FACTEURS EXPLICATIFS DU CHOIX DES PAYS OCCIDENTAUX COMME DESTINATION DES EMIGRANTS INTERNATIONAUX DU CAMEROUN

Lauréat du Prix des Nations Unies pour la Population 2011

Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du diplôme de

MASTER PROFESSIONNEL EN DEMOGRAPHIE

Par : NGUSSI TUTCHAMO Josiane Laure

Comité d'encadrement

Directeur : Dr. NGANAWARA Didier

Lecteur : Dr. KELODJOUÉ Samuel

Yaoundé, novembre 2011

ENGAGEMENT

Les opinions émises dans ce mémoire sont propres à son auteur et n'engagent en aucun cas l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD).

DEDICACES

A mes parents

M. TUTCHAMO Mathias et Mme MAFFO Marie

Pour tous les sacrifices consentis pour mon éducation

A mon tendre époux

M. MELI MELI Vivien

Pour son amour et son soutien tout au long de ma formation

Je dédie ce travail

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été possible grâce au précieux concours de plusieurs personnes physiques et morales à qui j'exprime toute ma gratitude et ma reconnaissance.

Mes remerciements s'adressent tout d'abord au Gouvernement camerounais qui, à travers le MINEPAT, a financé cette formation.

J'adresse un merci particulier au Dr. NGANAWARA Didier qui a accepté de diriger ce travail. Son expérience scientifique, ses conseils ont été d'un apport inconditionnel pour sa réalisation.

Je voudrais remercier le Dr. KELODJOUÉ Samuel, pour ses lectures, critiques et suggestions qui ont facilité la rédaction de ce document.

Mes remerciements vont également à l'endroit du Dr. MIMCHE Honoré pour avoir accepté de lire mes textes et d'y apporter ses observations critiques et ses suggestions.

Je suis heureuse d'exprimer ma gratitude à tout le personnel administratif et aux enseignants de l'IFORD qui, durant la formation, n'ont ménagé aucun effort pour que celle-ci se passe dans de bonnes conditions.

Je dis également merci à M. DJOUONANG Gérald du Ministère des relations extérieures pour les documents qu'il a mis à ma disposition et ses critiques.

Je remercie mes frères et sœurs, mes neveux et nièces, le Dr. Yves MBONO SAMBA les familles MELI, TAKAM, pour leur soutien sans failles.

Je remercie enfin mes camarades des 29^{ème} 30^{ème} et 31^{ème} promotions particulièrement LEUKOMO Simplicie, TAKOU Erwice, POHE Paul, WADO Alice, HAÏDARA Brahim, CISSE SIAKA, TAMO Eric, FOPA Armand et OMAR Moussa, DOSSO Abdul et mes amis

KAMGA Jules, TSAGUE Derlin, MASSODA Salomon, HAPPY Lewis et Urbain pour la précieuse aide qu'ils m'ont apportés tout au long de ma formation.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEF : Afrique Equatoriale Française

AFCM : Analyse Factorielle des Correspondances Multiples

ACP : Afrique Caraïbe Pacifique

ACP : Analyse en Composantes Principales

BUCREP : Bureau Central des Recensements et d'Etudes de Population

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale

DRC : Centre sur la migration, la globalisation et la pauvreté

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

EDM : Enquête sur les Dépenses des Ménages

EESI : Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel

FMI : Fond Monétaire International

IFORD : Institut de Formation et de Recherche Démographiques

INS : Institut National de la Statistique

MICS : Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête par Grappes à Indicateurs)

Multiples)

MINEPAT : Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du
Territoire

OCDE : Organisation de la Coopération et du Développement Économique

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RCA : République Centrafricaine

RDC : République Démocratique du Congo

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

ROC : Receiving Operating Characteristic

SDN : Société Des Nations

SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté

UE : Union Européenne

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

TABLE DE MATIERES

ENGAGEMENT	i
DEDICACES	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
TABLE DE MATIERES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES GRAPHIQUES	ix
LISTE DES FIGURES	ix
RESUME.....	x
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE	5
1.1- CONTEXTE GEOGRAPHIQUE	5
1.2- CONTEXTE HISTORIQUE.....	7
1.2.1- Héritage colonial.....	7
1.2.2- Héritage culturel	8
1.3- CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE.....	9
1.3.1- Evolution de l'économie camerounaise.....	9
1.3.2- Conséquences sociales.....	11
1.4- CONTEXTE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE.....	16
1.4.1- Structure par âge de la population	16
1.4.2- Milieu de résidence.....	17
1.5- CONTEXTE POLITIQUE	17
1.5.1- Au niveau bilatéral.....	18
1.5.2- Au niveau multilatéral	19
CHAPITRE 2 : APPROCHES THEORIQUES ET CADRE CONCEPTUEL.....	21

2.1- REVUE DE LA LITTERATURE.....	21
2.1.1- Approche géographique.....	21
2.1.2- Approche économiste	23
2.1.3- Approche sociologique	28
2.2- CADRE CONCEPTUEL	35
2.2.1- Hypothèse générale	35
2.2.2- Schéma conceptuel.....	36
2.2.3- Description du schéma conceptuel.....	37
2.2.4- Définition des concepts.....	37
CHAPITRE 3 : APPROCHES METHODOLOGIQUES	40
3.1- SOURCE DE DONNEES	40
3.2- CHAMP D'UNITES DE L'ENQUETE.....	41
3.3- QUESTIONNAIRE.....	41
3.4- DEFINITION DES STRATES DE L'ENQUETE.....	41
3.5- ECHANTILLONNAGE.....	42
3.5.1- Base de sondage.....	42
3.5.2- Plan de sondage	42
3.5.3- Taille et répartition de l'échantillon	43
3.5.4- Tirage de l'échantillon.....	43
3.6- POPULATION CIBLE ET TAILLE DE L'ECHANTILLON	44
3.7- EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES.....	44
3.7.1- Evaluation interne	44
3.7.2- Evaluation externe	49
3.8- CADRE D'ANALYSE	49
3.8.1- Hypothèses spécifiques.....	49
3.8.2- Schéma d'analyse	50
3.9- DEFINITION DES VARIABLES OPERATIONELLES.....	51
3.9.1- Variable dépendante	51
3.9.2- Variables indépendantes	51
3.10- METHODES D'ANALYSE	52
3.10.1- Analyses descriptives	52
3.10.2- Analyse explicative.....	54

CHAPITRE 4 : ANALYSE DIFFERENTIELLE DU CHOIX DE LA DESTINATION MIGRATOIRE.....	56
4.1- ANALYSE BIVARIEE.....	56
4.1.1- Pays de Destination et sexe du migrant	56
4.1.2- Pays de destination et âge du migrant.....	56
4.1.3- Pays de destination et niveau d’instruction du migrant.....	57
4.1.4- Pays de destination et motif de la migration.....	58
4.1.5- Pays de destination et prise de décision en matière de migration.....	59
4.1.6- Pays de destination et prise en charge des frais de déplacement.....	60
4.2- PROFIL DES MIGRANTS SELON LE TYPE DE DESTINATION MIGRATOIRE.....	61
4.2.1- Détermination des axes factoriels.....	62
4.3- REPRESENTATION GRAPHIQUE ET CATEGORISATION DES MIGRANTS SELON LA DESTINATION MIGRATOIRE	64
 CHAPITRE V : ESSAI D’EXPLICATION DU CHOIX DE LA DESTINATION DES INTERNATIONAUX DU CAMEROUN	66
5.1- DESCRIPTION DES MODELES D’ANALYSE ET TEST D’ADEQUATION	66
5.1.1- Description des modèles d’analyse.....	66
5.1.2- Test d’adéquation du modèle.....	67
5.2- FACTEURS EXPLICATIFS DU CHOIX DE LA DESTINATION MIGRATOIRE .	69
5.2.1- Effets nets des facteurs explicatifs du choix de la destination migratoire.....	69
5.2.2- Hiérarchisation des facteurs explicatifs du choix de la destination migratoire	84
 CONCLUSION GENERALE	86
BIBLIOGRAPHIE	89
ANNEXES	A

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1: Taux de non réponses pour chaque variable.	45
--	----

Tableau 3.2 : Indice de Myers pour l'âge des migrants	47
Tableau 4.1 : Proportion des migrants selon le sexe et le pays de destination.....	56
Tableau 4.2- Proportion des migrants selon l'âge du migrant et le pays de destination	57
Tableau 4.3 : Proportion des migrants selon le niveau d'instruction du migrant et le pays de destination	58
Tableau 4.4 : Proportion des migrants selon le motif de la migration et le pays de destination	59
Tableau 4.6: Proportion des migrants selon la prise en charge des frais de déplacement et le pays de destination	61
Tableau 4.7: Description de l'axe 1 par modalités	63
Tableau 4.8 : Description de l'axe 2 par modalités	64
Tableau 5.1 : Effets bruts et nets des variables indépendantes sur le pays de destination	83
Tableau 5.2: Hiérarchisation des facteurs explicatifs.....	84

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Répartition des émigrants camerounais selon le pays de destination, 1995-2005 (en %).	12
Graphique3.1 : Variation de l'effectif des migrants en fonction de l'âge du migrant	46
Graphique3.2 : Variation de l'effectif des migrants en fonction des groupes d'âge du migrant	48
Graphique 4.1 : Plan factoriel	64
Graphique 5.1 : Courbe du ROC	68

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 : Schéma conceptuel des facteurs explicatifs du choix de la destination migratoire	36
Figure 3.1 : Schéma d'analyse du choix de la destination migratoire.....	50

RESUME

La connaissance du choix de la destination et des logiques qui l'accompagnent est un outil indispensable pour la gestion des flux migratoires. Au Cameroun, les études portant sur la migration n'ont que partiellement abordé le sujet. Or, comme le dit Wanders (2004) « *il serait intéressant et même crucial pour toutes les questions d'intégration des populations migrantes, d'aménagement du territoire, de gestion des infrastructures, etc. de pouvoir déterminer quels types de personnes migrent vers quels types de lieux* ». Dans cette optique, la présente étude se fixe pour objectif général de déterminer les facteurs explicatifs du choix de la destination migratoire des émigrants internationaux du Cameroun. Pour ce faire, les éléments du contexte qui peuvent amener les individus à choisir une destination plutôt qu'une autre ont été identifiés, ensuite un cadre conceptuel permettant d'expliquer le phénomène étudié a été étudié. Se servant des données recueillies par l'ECAM3, les variables à utiliser ont été définies et la méthodologie à suivre présentée. En effet, deux types d'analyse ont été effectués : l'analyse descriptive qui s'est faite au niveau bivarié à l'aide du test de Khi deux permet de vérifier l'association entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes. Au niveau multivarié, l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples a permis d'élaborer le profil des migrants selon la destination. L'analyse explicative à partir de la régression logistique binaire avait pour but d'identifier les facteurs explicatifs du choix de la destination.

Au terme de ces analyses, il en ressort qu'au niveau descriptif les variables significativement associées au type de destination migratoire sont : la distance entre le logement et les infrastructures sociales, le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, l'âge du migrant, son niveau d'instruction, le motif de la migration, la prise de décision en matière de migration et la prise en charge des frais de déplacement.

Au niveau explicatif, les facteurs explicatifs du choix de la destination sont respectivement le niveau d'instruction du migrant, la prise en charge des frais de déplacement et le motif de la migration.

Il a de ce fait été recommandé au politique d'œuvrer pour le transfert des compétences des émigrants qui vivent dans les pays occidentaux et d'améliorer les conditions de travail au Cameroun.

ABSTRACT

Knowledge of the choice of destination and the logic accompanying it is an indispensable tool for the management of migration flows. In Cameroon, studies on migration have only partially addressed the issue. However, as stated by Wanders (2004) "it would be interesting and even vital for all issues on the integration of migrant populations, regional planning, management of infrastructures, etc.. to be able to determine which type of people migrate to what types of places". In this perspective, this study's general objective is to determine the factors explaining the choice of migration destination by international migrants in Cameroon. To do this, literature was flown first to identify the contextual elements that can lead individuals to choose one destination instead of another and then to develop a conceptual framework to explain the phenomenon under study. Using data collected by the ECAM3, variables to be used were defined and the methodology presented. Indeed, two types of analysis were conducted: a descriptive analysis which was made using the bivariate test of Chi2 to verify the association between the dependent variable and each of the independent variables. At the multivariate level, factorial Analysis of Multiple Correspondence has permitted the elaboration of the profile of migrants according to destination. The explanatory analysis on its part had as goal the identification of factors explaining the choice of the destination.

After these analyses, it came out that the descriptive variables significantly associated with the type of migration destination are: the distance between houses and social infrastructures, place of residence, sex of household head, the migrant's age, his level of education, the reason of migration, decision-making in terms of migration and support for travel expenses.

At the explanatory level factors explaining the choice of destination are respectively: the level of education of the migrant, the support of travel expenses and the reason for the migration.

It has therefore been recommended for policy to open up for the transfer of skills of emigrants living in Western countries and to improve on working conditions in Cameroon.

INTRODUCTION GENERALE

La migration internationale est un phénomène porteur d'enjeux autant pour le pays départ que pour celui de destination. En Afrique en général, ce phénomène a pris de l'ampleur depuis la période coloniale. Pendant cette période et même quelques années après les indépendances, le choix de la destination migratoire et les logiques qui l'accompagnent étaient connus à l'avance et les problèmes engendrés par la migration moindres. En effet, les migrations vers les pays d'Afrique se faisaient dans l'optique de la mise en valeur du pays de destination. D'abord forcées et ensuite volontaires, ces migrations ont occasionné le déplacement de plusieurs travailleurs dans les grands chantiers. La migration vers les pays occidentaux quant à elle était principalement celle des enfants des élites qui devaient remplacer l'administration coloniale (Kamdem, 2009). Ces étudiants étaient pris en charge soit par le pays d'origine soit par la métropole coloniale.

Très vite, les réticences à l'endroit des migrations se sont manifestées. En effet, dès les années 1980, la crise économique a entraîné une sévère récession économique qui a contribué à augmenter les flux de migrants vers les pays de destination habituels. Or, les pays de destination surtout africains, eux aussi touchés par la crise, n'étaient plus en mesure de recevoir les migrants. C'est ainsi que des politiques restrictives ont été élaborées dans le but de réduire les flux de migrants. Au Gabon par exemple, la politique de « gabonisation » des emplois a été promulguée et le recrutement étatique des travailleurs migrants abandonné. Le président Omar Bongo a estimé, en 1995 que « *le seuil de tolérance est dépassé* » car le migrant était considéré comme un parasite économique doublé d'un propagateur de fléaux sociaux (Lututala, 2008). En Côte d'Ivoire, le président Henri Konan Bédié a développé le concept d'ivoirité introduisant les distinctions ethniques et religieuses entre les citoyens ivoiriens. En novembre 1998, une réforme de la propriété foncière est instaurée avec l'appui de tous les partis politiques, stipulant que les terres non enregistrées par l'Etat ne peuvent plus être vendues aux ressortissants étrangers (Bredeloup, 2009). Les pays occidentaux à leur tour ont développé des politiques d'immigration sélective attirant ainsi les migrants hautement qualifiés. Ces restrictions allant à l'encontre des étrangers ont contribué à augmenter les flux migratoires des clandestins bénéficiant de la porosité des frontières et du manque de surveillance de celles-ci particulièrement dans le cas des pays africains.

La présente étude s'intéresse au cas particulier des émigrants qui quittent le Cameroun. Ceux-ci, avec les différentes politiques présentées plus haut souffrent de problèmes d'intégration. Car, étant en position de faiblesse, les migrants qui ont pour destination les pays africains constituent une main d'œuvre peu onéreuse prisée par les employeurs au détriment des populations locales. D'où la colère de celles-ci qui conduit quelques fois à l'expulsion des migrants. Des Camerounais ont été à maintes reprises expulsés du Gabon et de la Guinée équatoriale. La dernière date du 2 juin 2011 où plus de 3000 Camerounais ont été chassés du Gabon. En effet, le Gabon voulant moderniser l'exploitation de l'or, a dû expulser les orpailleurs artisanaux. Ceux-ci ont parcouru 200Km de forêt allant de Minkebe au Gabon à Djoum qui est une localité du Sud Cameroun avec derrière eux des chars et hélicoptères gabonais¹.

Dans les pays occidentaux, le manque d'intégration des migrants étrangers se manifeste par leur déqualification. Elle renvoie au fait que plusieurs migrants exercent des emplois au rabais par rapport à leurs niveaux de formation. La migration vers ces pays pose aussi le problème de la fuite des cerveaux qui remet en question le développement du Cameroun (Lututala, 2008).

En outre, ces problèmes que rencontrent à la fois les migrants camerounais et le Cameroun sont favorisés par l'absence d'une politique de migration capable de réduire les effets pervers de la migration à la fois sur le Cameroun et sur le pays de destination. Cette politique doit se baser entre autres sur la réponse à la question *qui migre où et pourquoi ?* Question à laquelle certaines études ont partiellement répondu. En effet, les bouleversements économiques des années 1980 ont entraîné la démission de l'Etat au niveau du social. Ces événements, combinés aux politiques d'immigration sélective ont favorisé une différenciation des destinations selon le niveau d'éducation. C'est ainsi que Evina et Mimche (2009), ont constaté que ce sont les personnes hautement qualifiées qui se dirigent vers les pays occidentaux tandis que la migration vers les pays limitrophes du Cameroun est stimulée par la recherche de petits métiers qu'ils offrent. A titre d'exemple, des milliers de camerounais ont été recrutés pour l'exploitation pétrolière en Guinée Equatoriale (Akono, 2009). Kamdem (2009) quant à lui s'est intéressé à la migration des Camerounais vers la France. Il a remarqué

¹ -www.Camerpress.net

tout comme Schmelz (2007) en Allemagne que les Camerounais migrent vers ces pays principalement pour des raisons d'études ou sont hautement qualifiés. Ce phénomène touche plus particulièrement les travailleurs des secteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de la santé et de la technologie (OIM, 2009). Or, Wanders (2004) souligne qu' « *il serait intéressant et même crucial pour toutes les questions d'intégration des populations migrantes, d'aménagement du territoire, de gestion des infrastructures, etc. de pouvoir déterminer quels types de personnes migrent vers quels types de lieux* ».

Au regard de tout ce qui précède, il s'avère indispensable de mieux cerner la problématique du choix de la destination et des logiques qui guident ce choix dans une perspective d'intégration des migrants, de co-développement et de gestion efficace de la mobilité internationale. C'est pourquoi la question qui guide cette étude est celle de savoir *quels sont les facteurs qui expliquent le choix de la destination des émigrants internationaux du Cameroun ?*

Pour répondre à cette question, la présente étude se fixe quelques objectifs. L'objectif général *est de déterminer les facteurs explicatifs du choix de la destination des émigrants internationaux du Cameroun en vue de contribuer à une meilleure compréhension du phénomène migratoire au Cameroun.*

Plus spécifiquement, il s'agit de:

- Etudier les variations différentielles du choix de la destination des émigrants internationaux du Cameroun ;
- Dégager le profil des migrants selon les destinations migratoires ;
- Identifier les facteurs explicatifs du choix de la destination et leurs mécanismes d'action ;
- Hiérarchiser ces facteurs explicatifs.

Pour atteindre ces objectifs, cette étude est menée en cinq chapitres : le premier met en exergue les éléments du contexte qui pourraient de près ou de loin influencer le choix de la destination des émigrants ; le deuxième chapitre examine les approches théoriques qui ont traité le sujet afin d'élaborer un cadre théorique. Le troisième chapitre, quant à lui, présente la méthodologie à suivre pour la vérification des hypothèses. Enfin, les deux derniers chapitres

portent sur les analyses proprement dites : ces dernières sont descriptives dans le quatrième chapitre et explicatives dans le dernier chapitre.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

En raison de la complexification du phénomène migratoire, le choix de la destination à emprunter par les émigrants obéit non seulement aux logiques individuelles, mais aussi aux éléments contextuels du pays de départ. Le présent chapitre se propose de rechercher dans le contexte général du Cameroun, les différents éléments qui pourraient de près ou de loin influencer le choix de la destination des migrants. Ces éléments sont tirés des contextes géographique, historique, socio économique, démographique, et politique.

1.1- CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale situé dans le Golf de Guinée entre le deuxième et le treizième degré de latitude Nord et le huitième et seizième degré de longitude Est. Il s'étend sur 475 442 Km² pour une population de 19 406 100 habitants (RGPH III, 2005) et partage ses frontières avec le Nigéria à l'Ouest, le Tchad au Nord-Est, la République Centrafricaine à l'Est et le Congo Brazzaville, le Gabon et la Guinée équatoriale au Sud. Cette situation géographique combinée à la porosité des frontières et au manque de surveillance de celles-ci favorise les migrations de proximité. Comme exemple illustratif, le Cameroun partage 1690 Km de frontières avec le Nigéria et ce n'est qu'après le conflit de Bakassi que l'équipe mixte des Nations Unies s'est entendue sur la démarcation de 830Km de frontière et la construction d'un poste de contrôle unique². C'est dire que la grande accessibilité des pays limitrophes favorise les migrations de proximité.

Par ailleurs, avec le processus de régionalisation de l'Afrique, le Cameroun et ses pays limitrophes à l'exception du Nigéria constituent une aire géographique commune. Il s'agit de la Zone CEMAC qui prône le développement des infrastructures routières reliant les Etats membres entre eux, la libre circulation des personnes, l'intégration sous-régionale et partant favorise les migrations entre Etats membres. C'est ainsi que, le Ministère camerounais des affaires étrangères a dénombré près de 250 000 à 300 000 camerounais qui vivaient dans les pays du Golfe de Guinée entre 2000 et 2004 (OIM, 2010).

² - <http://edouardtamba.Centerlog.net>

En plus de sa situation géographique, le Cameroun présente un milieu naturel qui a souvent connu des catastrophes et qui poussent de ce fait les populations à migrer. On y distingue trois grands types de régions naturelles à savoir le Sud forestier, les hauts plateaux de l'Ouest et le Nord soudano sahélien.

Le Sud forestier qui englobe les régions du Centre, de l'Est, du Littoral, du Sud et du Sud-Ouest. Il est situé dans les zones maritime et équatoriale. Cette région se caractérise par une végétation dense, un vaste réseau hydrographique et un climat chaud et humide aux précipitations abondantes. Dans cette zone et particulièrement à Buéa, l'on a assisté aux éruptions volcaniques du mont Cameroun. Ce qui a entraîné la migration de plusieurs habitants de cette zone vers les pays limitrophes (Encarta, 2008).

Les Hauts plateaux de l'Ouest (régions de l'Ouest et du Nord –Ouest), dont l'altitude moyenne est supérieure à 1100m, forment une région riche en terres volcaniques favorables à l'agriculture. C'est ainsi qu'en 1986 les émanations de gaz toxiques du lac Nyos, formé dans l'un des cratères avaient fait plus d'un millier de victimes et plusieurs migrants (Encarta, 2008).

Le Nord soudano sahélien (régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême –Nord) est une région de savanes et de steppes. En dehors du plateau de l'Adamaoua où le climat est plus tempéré, le reste de cette région est caractérisé par un climat tropical chaud et sec aux précipitations de plus en plus limitées au fur et à mesure que l'on se rapproche du lac Tchad. Cette région présente des risques de famine et de sécheresse avec l'assèchement progressif du lac Tchad et un climat peu propice à l'agriculture. Ce qui prédispose ses habitants à la migration internationale (Encarta, 2008).

Ces trois régions naturelles du Cameroun sont sujettes à des catastrophes naturelles qui poussent les populations à migrer. Selon William Lacy Swing (2009), directeur général de l'OIM, ces mouvements migratoires sont essentiellement internes ou transfrontaliers.

En somme, le Cameroun présente une situation géographique favorable aux migrations internationales de proximité et un milieu naturel en proie quelque fois aux catastrophes qui oblige les populations à se diriger vers les pays les plus proches.

1.2- CONTEXTE HISTORIQUE

Les liens historiques que partagent le Cameroun avec d'autres pays influent sur le choix de la destination des camerounais. Ces liens sont fondés soit sur la colonisation soit sur la culture.

1.2.1- Héritage colonial

Considéré comme un Etat qui n'a jamais été colonisé, le Cameroun a tout de même vécu dans les conditions d'une colonie. En effet, en 1884, Gustave Nachtigal, prenant de vitesse les Britanniques mais aussi les français, signe avec les chefs doualas une série de traités de protectorat. L'autorité allemande sur la région est consacrée à la conférence de Berlin l'année suivante. Après la défaite de l'Allemagne pendant la première guerre mondiale, le Cameroun est placé sous mandat de la Société Des Nations (SDN) et celle-ci le confie à la Grande Bretagne et à la France (Encarta, 2008). Du côté français, ce pays entrain dans une grande organisation appelée Afrique Equatoriale Française (AEF) qui regroupait mis à part le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la République du Congo et le Gabon. C'est alors que la circulation à l'intérieur de cette zone devenait facile. Il s'agissait particulièrement des travailleurs constituant une main d'œuvre pour la mise en valeur et l'exploitation de l'une des colonies. C'est ainsi que les camerounais ont été recrutés pour la construction du chemin de fer au Gabon (Akono, 2009).

Le phénomène de recrutement des travailleurs s'est poursuivi même après les indépendances. Le Gabon par exemple, après le boom pétrolier, a ressenti la nécessité de recruter une main d'œuvre étrangère pour l'exploitation de son pétrole. Il a donc signé des accords avec plusieurs Etats africains dont le Cameroun pour le recrutement de la main d'œuvre (Lututala, 2008). De même en Guinée Equatoriale, des milliers de camerounais ont été recrutés pour l'exploitation pétrolière (Akono, 2009).

Aussi, à travers la colonisation, colonies et métropoles coloniales ont bâti des relations surtout à travers les migrations. En effet, après la période coloniale et post coloniale l'expatriation pour études a été considérée comme un des points forts des politiques

volontaristes de développement. Il était donc quasiment institué que les enfants des élites locales partent faire leurs études en métropoles pour seconder puis prendre le relais des administrations coloniales (Gaillard et Gaillard, 2008). A cette époque, l'immigration camerounaise comportait le plus fort contingent d'étudiants en provenance d'Afrique noire. Ils étaient alors deux fois plus nombreux que les sénégalais et trois fois plus que les maliens qui constituaient à l'époque, les deux groupes aux populations totales les plus nombreuses en France (De Lesdain, 1999). L'arrivée, puis l'installation des premiers migrants a favorisé l'arrivée de nouveaux migrants. C'est pour cette raison que, la France est restée pour le Cameroun particulièrement, la première destination de ses ressortissants. Elle accueille à elle seule 23% des émigrants camerounais (OIM, 2009).

1.2.2- Héritage culturel

Le Cameroun présente une grande diversité culturelle. Il compte 236 groupes ethniques identifiés dont les principaux sont les Bamiléké dans les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest ; les Pahouins (Beti, Bulu, Fang, et autres) dans les régions du Centre et du Sud. Le grand Nord essentiellement musulman, est peuplé de Soudanais, Foulbé, Haoussa, Moundang, Toupouri, Mafa, Arabes choa etc. Dans les plaines côtières autour de Douala se trouvent essentiellement les Bassa, les Sawa, les Kwasio. Les Pygmées enfin se rencontrent dans la forêt du Sud et de l'Est (Abéga, 1999). Par rapport au choix de la destination migratoire, certaines ethnies du Cameroun se retrouvent dans d'autres pays africains d'où l'intégration plus facile des éventuels migrants. Les Fangs par exemple se retrouvent à la fois au Cameroun, au Gabon et en Guinée-Equatoriale, tandis que les peuls sont répartis dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Les Bassa, Douala, Malimba, Pongo quant à eux seraient des populations parentes des Kotas du Gabon (Abéga, 1999). Aussi, « *du fait de la continuité linguistique, bon nombre de jeunes camerounais francophones ont toujours eu la France pour principale destination migratoire.* » (Kamdem, 2009)

Le partage des mêmes valeurs, langues et traditions facilitent l'intégration des migrants dans le pays de destination et oriente ainsi le choix du migrant.

De l'histoire du Cameroun, il ressort que le choix de la destination migratoire découle des recrutements volontaires ou obligatoires des camerounais pour répondre aux besoins de

main d'œuvre dans d'autres pays avant et après la période coloniale. Ces recrutements ont permis l'installation des premières vagues de migrants qui contribuent à la migration des nouveaux migrants. D'autre part, le partage de culture, de la langue et tradition communes entre le Cameroun et les autres pays favorise le choix de la destination de ces pays au lieu des autres.

1.3- CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

L'histoire économique du Cameroun présente un pays qui a été pendant une longue période économiquement prospère mais qui a vécu au cours des années 1980 une série de turbulence favorisant la migration. Les migrants dans ce cas préfèrent se tourner vers les pays économiquement sereins.

1.3.1- Evolution de l'économie camerounaise

Aux lendemains des indépendances, le Cameroun comme bon nombre de pays africains avait adopté un modèle basé sur la prééminence de l'Etat. Il s'agissait d'un modèle qui privilégiait l'Etat comme acteur au détriment de l'initiative privée. Celui-ci était à la fois entrepreneur, marchand, organisateur et régulateur. Pour ce faire, il s'était alors fixé trois principaux objectifs à savoir se doter des instruments de souveraineté en instaurant le système de parti unique, assurer la croissance économique à travers la construction des infrastructures de tout ordre, gage du développement selon les considérations de la communauté internationale de l'heure et enfin satisfaire les besoins sociaux des populations (Abéga 1999). Pour réaliser ces objectifs, le Cameroun à cette époque disposait d'une économie adéquate avec une croissance soutenue moyenne de 7% (Abéga, 1999) basée sur l'agriculture de rente et la production pétrolière. En effet, la bonne tenue des prix des produits agricoles d'exportation avait permis une promotion du secteur agricole et la rétention des populations jeunes dans les villages où elles étaient impliquées dans les travaux agricoles. La progression massive de l'offre scolaire, suivie d'une nette augmentation du taux de scolarisation, était accompagnée d'une insertion socioprofessionnelle assez facile pour les diplômés du secondaire et du supérieur. L'équilibre entre l'offre et la demande d'emploi ne posait pas à la jeunesse de sérieux problèmes. Les nombreuses écoles de formation recrutaient des jeunes camerounais, en leur assurant une mobilité sociale par l'entrée dans la vie active soit dans le

secteur privé, soit dans l'administration publique constituant « *un débouché naturel* » (OIM, 2010). Pendant cette période, le Cameroun constituait un pôle migratoire attirant les populations des pays tels que le Nigéria, le Tchad, la République Centrafricaine (RCA), le Sénégal, la Guinée. L'émigration des camerounais quant à elle se faisait pour des raisons d'études. En France par exemple, on a enregistré une baisse de l'ordre de 71% des travailleurs camerounais entre 1977 et 1980 (Kamdem, 2007).

Dès 1986, la crise économique internationale a balayé ces décennies de croissance économique du fait de la baisse des cours des matières premières (cacao, café, coton, pétrole qui constituaient à eux seuls 90% des exportations), du ralentissement des activités des grands pays industriels et des investissements sociaux et de prestiges improductifs. Le pays entre alors dans une récession économique prolongée (Abéga, 1999).

Pour sortir de cette situation, le Cameroun a élaboré en 1987 un plan d'ajustement autonome qui a été un échec à cause des difficultés d'obtention des devises au niveau international et de la faiblesse structurelle de l'économie du pays. Une année plus tard, le pays de concert avec les institutions de Bretton Woods décide de suivre les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Ce sont des politiques préconisées par le Fond Monétaire International (FMI) ayant pour objectifs la restauration de l'équilibre budgétaire et le retour à la viabilité économique extérieure du pays. Pour ce faire, les volets touchés sont la réduction de la dépense publique, -23% pour la santé, -13% pour l'éducation ; la suppression des emplois ; le blocage des salaires ; l'augmentation des recettes publiques à travers la privatisation des entreprises publiques, le but étant d'élaguer les entreprises qui pèsent sur le budget de l'Etat par leurs déficits chroniques ; l'amélioration de la gouvernance à travers la lutte contre la corruption, l'augmentation des droits des investissements étrangers ; la mise en place d'une politique de croissance (Kouame et al, 2001)

Les répercussions ne se sont pas fait attendre. En effet, on a assisté à la chute du PIB d'environ 15% sur la période 1988/1989, 1992/1993, à la baisse de la demande intérieure d'au moins 20% et de la consommation de 22% au cours de la même période (Abéga, 1999), au licenciement de 20000 fonctionnaires (Kouame et al, 2001) ; ce qui a fait grimper le chômage de 7,3% en 1987 à 11% en 1994 (Abéga, 1999).

La dévaluation du franc CFA le 12 janvier 1994 et l'atteinte du point d'achèvement ont certes contribué à la relance de la croissance de l'économie camerounaise avec un taux de croissance du PIB qui oscillait autour de 4,8% et à la baisse de l'indice de pauvreté de 13 points entre 1996 et 2001 (ECAM, 2007) ; mais au niveau micro, la situation est loin de s'être améliorée. La fin de l'Etat-providence a entraîné les familles à développer des stratégies de survie parmi lesquelles les migrations internationales en particulier vers les pays économiquement stables à l'instar de la France, du Gabon, etc.

1.3.2- Conséquences sociales

La détérioration de l'économie a affecté la situation d'activité des populations, le système éducatif et le système sanitaire.

1.3.2.1- Situation d'activité des populations

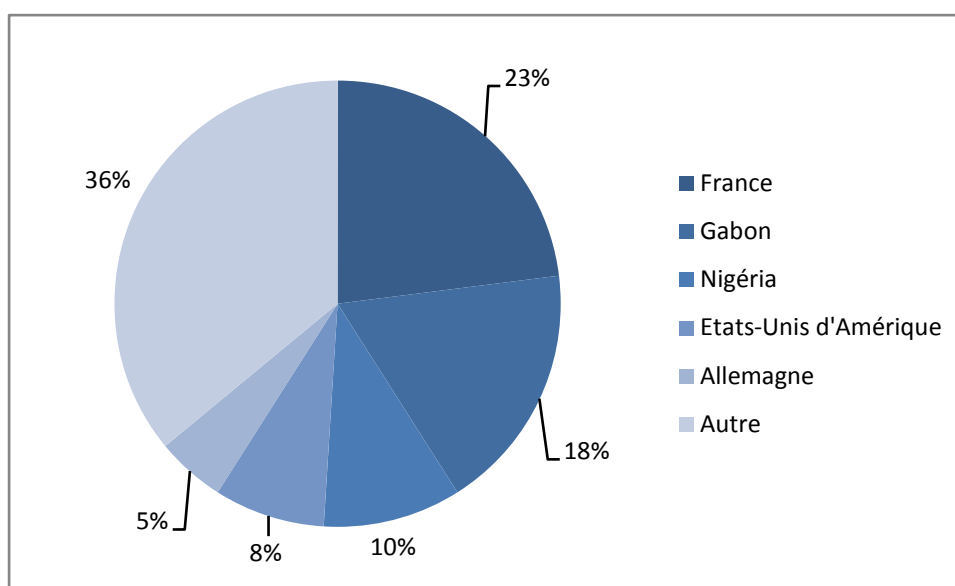
Avec le désengagement de l'Etat, les conditions de vie se sont très vite dégradées touchant particulièrement les ménages, les jeunes et la population active.

Selon EESI 2005, le taux d'activité au Cameroun est de 71,5%. La moitié des emplois sont occupés par des femmes. En milieu urbain elles occupent 42% des emplois contre 52% en milieu rural. Derrière ces chiffres, se cachent le malaise économique de la société camerounaise. En effet, plus de 90% des actifs occupés exercent leur activité économique dans le secteur informel. Le secteur informel agricole concentre 55,2% des emplois globaux et 72,9% des emplois ruraux, tandis que l'informel non agricole regroupe 35,2% des emplois globaux et 67,4% des emplois urbains. Le secteur formel quant à lui compte à peine 10% des emplois répartis à parts égales entre le public et le privé. Un quart des emplois du public est concentré à Yaoundé, tandis que 36% des emplois du secteur privé formel sont concentrés à Douala. Aussi, le sous emploi sous toutes ses formes touche plus de 75% de la population active. Il affecte 83,6% des femmes contre 68,3% des hommes. Le taux de chômage quant à lui touche trois fois plus la tranche d'âge de 10-29 ans que celle de 30-49 ans (ECAM, 2007). C'est pourquoi 39,9% des ménages au Cameroun vivent en dessous du seuil de pauvreté.

La migration est donc devenue pour nombre d'entre eux une stratégie de survie. C'est pour cette raison que le choix de la destination migratoire n'est pas le fruit du hasard. Sont en effet privilégiés les pays économiquement stables, capables d'offrir des emplois. C'est ainsi que « *les possibilités d'emploi qu'offrent les petits métiers dans les villes gabonaises, équato-guinéenne et congolaises ont intensifié les migrations internationales entre le Cameroun et ces pays* » (Evina et Mimche, 2009).

Le graphique 1.1 montre que les Camerounais se tournent particulièrement vers les pays économiquement développés ou qui présentent encore des opportunités d'emploi. Il s'agit de la France (23%), pays développé, du Gabon (18%), du Nigéria (10%) qui vivent un véritable boom économique, et les Etats-Unis d'Amérique (8%) première puissance économique du monde. C'est dire donc que, le choix de la destination des migrants s'opère dans le but de la recherche d'un bien être économique que l'individu ne trouve pas dans son pays.

Graphique 1.1 : Répartition des émigrants camerounais selon le pays de destination, 1995-2005 (en %).



Source : DRC, 2007

Allant dans le même sens, Kamdem montre que, pendant la période de croissance économique au Cameroun, l'effectif des travailleurs camerounais en France a connu une baisse. Elle est passée de 136 à 15 entre 1983 à 1985. Mais, dès 1986, du fait de la crise

économique sévissant dans le pays, les effectifs des travailleurs camerounais repartiront à la hausse où ils plafonneront à 99 personnes en 1992 (Kamdem, 2007).

Pour ceux qui exerçaient déjà un emploi, les conditions de travail, l'insatisfaction professionnelle, la faible rémunération et le manque de récompenses poussent les travailleurs pour la plupart hautement qualifiés à se diriger vers des pays du Nord. D'après les statistiques de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), en 2005, on dénombrait 57 050 migrants internationaux camerounais dans les pays occidentaux, dont 42,3% s'avèrent hautement qualifiés. Ce phénomène touche particulièrement les travailleurs des secteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de la santé et de la technologie. Les personnels de santé et les ingénieurs travaillant dans les industries représentent à eux seuls 31% des émigrants camerounais dans les pays de l'OCDE.

Les bouleversements économiques survenus au cours des années 1980 ont grandement contribué à augmenter les flux des migrants. Ces derniers se sont orientés vers les pays africains à la recherche de petits métiers et vers les pays occidentaux pour les travailleurs hautement qualifiés. Cet exode des compétences est par ailleurs favorisé par les facilités d'accumulation que propose le marché international et par les politiques d'attraction de la main d'œuvre qualifiée des pays développés.

1.3.2.2- Système éducatif

La crise économique des années 80 a fortement affecté le système éducatif. En général, le désengagement de l'Etat de ses fonctions régaliennes d'éducation et de formation s'est manifesté par la réduction des fonds alloués au système éducatif, la diminution des salaires des enseignants et les mauvaises conditions de travail. Or, comme le disent Fonkoua et Dzounesse, (2009), « *la qualité de l'encadrement dans le système éducatif camerounais est fortement tributaire du niveau de satisfaction des conditions salariales chez les encadreurs. Sur ce plan, il existe une insatisfaction totale des encadreurs quant à leurs conditions de travail.* »

Dans le cas spécifique de l'enseignement supérieur, le désengagement de l'Etat a entraîné la suppression progressive des bourses universitaires et l'instauration d'une scolarité

payante au Cameroun dès le début des années 1990. D'intenses mouvements de contestations universitaires regroupés autour du sigle « parlement » ébranlèrent par des grèves, des occupations d'amphithéâtres et d'autres actions de perturbations, l'unique campus universitaire d'alors qui était celui de Ngoa-Ekellé à Yaoundé. Cette université créée en 1962 pour accueillir un maximum de 3000 étudiants, comptait déjà en 1992 plus de 40 000. C'est donc dans cette foulée que fut promulgué le décret présidentiel N°93/026 du 19 janvier 1993 fixant la création de cinq nouvelles universités publiques situées respectivement à Soa en périphérie Ouest de la capitale, à Dschang dans la région de l'Ouest, à Douala dans la région du Littoral, à Buéa dans la région du Sud-Ouest et à Ngaoundéré dans la région de l'Adamaoua (Kamdem, 2007).

De nos jours, malgré les sept universités d'Etat que compte le Cameroun, les problèmes universitaires sont loin d'être résolus. Il s'agit tout d'abord du problème de surpopulation des amphithéâtres. C'est le cas de l'université de Douala qui, plus d'une décennie après sa création, ne dispose toujours pas de campus à la dimension de son bassin d'implantation et vit une carence cruciale de locaux (Kamdem, 2007). Ensuite, ces universités ont rarement les moyens de proposer des enseignements du troisième cycle surtout en sciences, technologie et sciences de l'ingénierie qui répondent aux préoccupations de l'heure. D'où une inadéquation entre le système éducatif et le système productif entraînant ainsi le chômage des diplômés. Enfin, les diplômés délivrés dans les universités souffrent d'un manque de crédibilité du fait que les notes s'obtiennent par des pratiques non académiques comme la corruption, le tribalisme, la prostitution (Kamdem, 2007). Toutes ces conditions défavorables de l'éducation au Cameroun stimulent donc les étudiants à se diriger vers les pays qui peuvent satisfaire leurs besoins en matière d'éducation. L'Allemagne, La France et les Etats –unis qui regorgent les plus prestigieuses écoles totalisent à eux seuls 76% des étudiants camerounais de l'extérieur (OIM, 2009).

En Allemagne particulièrement, les camerounais constituent aujourd'hui le plus grand groupe d'étudiants diplômés originaires d'Afrique. Leurs effectifs augmentent chaque année de 1000 inscriptions dans les établissements de formation (Schmelz, 2007).

Du fait de l'inadéquation des formations par rapport au marché du travail, on constate un regain d'intérêt pour les sciences dures telles que la médecine, les mathématiques, les

technologies, l'ingénierie au détriment des sciences humaines et sociales, des lettres. En Allemagne, par exemple 75,2% d'étudiants choisissent les sciences dures comme filières.

1.3.2.3- Système sanitaire

D'après l'étude de Magne (2009) sur le système de santé public au Cameroun, le Document de Stratégie de Lutte contre la Pauvreté (DRSP) souligne que les besoins en financement de la santé devraient constituer 5% du PIB alors que le budget alloué au secteur de la santé s'élève à 1,1%. En ce qui concerne les offres médicales en 2008, le Cameroun compte 04 hôpitaux de première catégorie (généraux), 04 hôpitaux de deuxième catégorie (centraux), 11 hôpitaux de troisième catégorie (Régionaux), 164 hôpitaux de district, 155 centres médicaux d'arrondissement, 1888 Centres de Santé Intégrés (CSI) dont 1600 fonctionnels, 93 Hôpitaux Privés, 193 centres de santé privés à but non lucratif, 667 formations sanitaires à but lucratif dont 289 cliniques/polycliniques et 384 cabinets de soins.

Pour faire fonctionner le système de santé public actuel de manière optimale, le besoin en ressources humaines en 2008 était d'environ 30.000 personnels. Or, on en dénombrait 14154 auxquels s'ajouteraient 657 temporaires en cours de contractualisation et 3000 sur concours direct.

En dehors de ces aspects quantitatifs, il reste encore beaucoup à faire pour inciter les professionnels de la santé à travailler dans les zones rurales. La plupart désire une fois leur diplôme décerné, travailler dans les endroits les mieux desservis par les voies de communications et les structures éducatives. Ainsi, l'on peut constater que le taux d'absentéisme du personnel de santé souvent dans les régions les moins desservies du Cameroun est le plus important.

En outre, le système sanitaire rencontre un problème non négligeable qui est l'exode des médecins vers les pays occidentaux. En effet, sur la période 1995-2005, 46% des médecins et 19% des infirmiers camerounais ont migré dans 9 pays développés (OIM, 2009). D'après l'ordre des médecins, 4200 médecins camerounais, en majorité des spécialistes exercent à l'étranger. Sur place, il reste seulement 800, soit 1 médecin pour 10 000 à 20 000 habitants dans les villes et 1 pour 40 000 à 50 000, dans les zones défavorisées (OIM, 2009).

Ces raisons pourraient amener les populations à la recherche des soins de santé de qualité à migrer vers les pays occidentaux.

En somme, la crise économique des années 1980, les PAS et la dévaluation du CFA ont eu des conséquences sur l'emploi, l'éducation et la santé au Cameroun. Cette situation a alors poussé les camerounais à se diriger vers les pays qui pouvaient encore répondre à leurs attentes. Il s'agit particulièrement des pays occidentaux pour les études et les soins médicaux et les pays africains pour la recherche de l'emploi.

1.4- CONTEXTE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Le contexte socio démographique influence le choix de la destination des migrants à travers la structure par âge de la population et le milieu de résidence.

1.4.1- Structure par âge de la population

Selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH III, 2005), la population du Cameroun s'élève à 19 406 100 habitants avec un taux d'accroissement de 2,6%. A ce rythme, elle doublera dans 27ans toutes choses étant égales par ailleurs. Comme tout pays de l'Afrique subsaharienne, la population camerounaise est caractérisée par son extrême jeunesse : l'âge médian est de 17,7 ans, l'âge moyen de 22,1. La population âgée de moins de 15 ans représente 43,6% de la population totale tandis que celle de moins de 25 ans en constitue 64,2% (RGPH III, 2005). Cette extrême jeunesse de la population, qui selon Roland Pressat (1971) est le signe d'une forte fécondité, doit être accompagnée de plusieurs investissements de la part de l'Etat. En effet, au niveau macro, la forte fécondité entraîne une augmentation de la population inactive d'où un fort taux de dépendance. Ce qui implique des dépenses de la part de l'Etat sous peine de voir baisser la production par tête. Ces dépenses renvoient à la construction des infrastructures scolaires, sanitaires, routières etc. Cependant, l'Etat camerounais, asphyxié par la crise économique des années 1980, n'est plus en mesure de satisfaire les besoins des populations. D'où les flux de plus en plus nombreux des jeunes âgés entre 15 et 35 ans.

1.4.2- Milieu de résidence

Le choix de la destination migratoire diffère selon le milieu de résidence. En milieu rural, la culture exerce une grande influence sur le comportement des populations. Celle-ci présente des interdits en matière de scolarisation des filles et d'utilisation des services sociaux. Bien plus, l'inaccessibilité des infrastructures n'est pas en reste. Pour ce qui est des infrastructures sociales par exemple, la distance qui sépare le ménage de l'école primaire publique est de 1,5 km tandis que celle qui sépare le ménage de l'école secondaire est de 4,6 km (ECAM3, 2007). D'où des taux d'alphabétisation et de scolarisation faibles. Ils sont respectivement de 58,9% et 73,3% (ECAM3, 2007). En milieu urbain par contre, le brassage de culture a permis aux individus de s'éloigner de leur culture d'origine et à suivre la culture de la ville basée sur l'occidentalisation des mœurs. Aussi, comme l'urbanisation va de pair avec la construction des infrastructures, celles-ci sont particulièrement accessibles. De ce fait, la distance entre le ménage et l'école primaire publique est de 1,2 km et celle qui sépare le ménage de l'école secondaire publique est de 1,8 km (ECAM3, 2007). D'où des taux d'alphabétisation et de scolarisation élevés. Ils sont respectivement de 89,1% et 93,3% (ECAM3, 2007).

Tout ceci pourrait prédisposer les citoyens à migrer vers les pays occidentaux et les ruraux vers les pays africains. Car, les citoyens plus scolarisés auraient plus de chance de migrer vers les pays occidentaux du fait des politiques restrictives de ces pays.

1.5- CONTEXTE POLITIQUE

L'absence de politique migratoire au Cameroun et les accords signés avec certains pays en matière de migrations influent sur le choix de la destination des migrants.

Au Cameroun, la loi la plus récente portant sur la régulation des flux migratoires, adoptée par l'assemblée nationale et promulguée par le Président de la République date de 1997 (OIM, 2009). Elle fixe les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers au Cameroun. Les lacunes de cette politique tiennent tout d'abord du fait qu'elle soit focalisée sur les aspects sécuritaires. Le rapport de l'OIM relève quelques insuffisances concernant cette politique. En effet, « *pour appliquer une politique migratoire de manière optimale, l'Etat doit mobiliser un certain nombre de ressources comme une surveillance accrue des*

frontières, la multiplication à l'étranger de missions diplomatiques et consulaires, la mobilisation des équipements utilisables en cas d'expulsion/de reconduite à la frontière, la mise en place de structures d'accueil dans les aéroports et la multiplication de réunion interministérielles afin de permettre une évaluation effective de cette politique ». De ce point de vue, les insuffisances de la politique migratoire au Cameroun sont : l'insuffisance des ressources mobilisées, l'insuffisance d'interaction entre les ministères, la prédominance du profit individuel, les frontières aux contours flous et particulièrement poreuses (OIM, 2009). Tout ceci favorise la mauvaise gestion des migrations et une recrudescence des migrations clandestines.

1.5.1- Au niveau bilatéral

Malgré l'absence d'une politique migratoire clairement formulée au Cameroun, ce pays a signé plusieurs accords qui facilitent l'intégration des migrants dans le pays de destination.

Plusieurs traités bilatéraux relient le Cameroun à la France, le Nigéria, le Mali et favorisent ainsi l'intégration des migrants dans le pays d'accueil et partant le choix de la destination de la migration. Il s'agit de :

L'accord entre le gouvernement de la République du Cameroun et celui de la République Française relatif à la gestion des flux migratoires et au développement solidaire a été signé. Ici, le nombre annuel de migrants camerounais en France a été fixé à 250 pour les jeunes professionnels, 200 pour les travailleurs migrants et 750 pour ceux qui souhaitent acquérir des compétences professionnelles. Ceux-ci seront traités de la même manière que les français. Les accords signés entre deux pôles migratoires influencent le choix de la destination des migrants car ceux-ci bénéficient des avantages qui s'en suivent.

La convention de sécurité sociale du 05 Novembre 1990 entre le Cameroun et la France, révisée en Mars 2003. Cette convention porte sur les aspects relatifs aux droits des migrants concernant le regroupement familial ; le séjour indépendant d'un emploi particulier et le droit d'accéder à la propriété et à la résidence de longue durée.

La convention bilatérale franco-camerounaise du 26 Juin 1976, relative à la circulation des personnes entre le Cameroun et la France.

La convention bilatérale franco-camerounaise du 24 Janvier 1994, relative à la circulation et au séjour des personnes entre le Cameroun et la France.

Le protocole d'accord du 06 Février 1963, régissant le contrôle des mouvements, des personnes et des biens entre le Cameroun et la république fédérale du Nigéria.

La convention d'établissement et de circulation des personnes entre la république du Cameroun et la République du Mali, signée à Bamako en 1964.

1.5.2- Au niveau multilatéral

Au niveau multilatéral, le Cameroun est un pays membre à la fois de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la coopération ACP-UE. Ces deux organisations prônent l'insertion des migrants dans les pays membres et favorisent ainsi le choix de la destination migratoire.

Le Cameroun fait partie de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Celle-ci recommande dans sa charte « la suppression progressive entre les Etats membres des obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et au droit d'établissement ». Cette volonté de libre circulation des personnes se matérialise par la signature de plusieurs accords, mise sur pieds des projets routiers à l'instar de celui de l'espace transfrontalier Cameroun-Guinée Equatoriale-Gabon. Aussi, les pays de la zone CEMAC utilisent une même monnaie ce qui facilite les échanges. Toutes ces mesures permettent l'augmentation des flux migratoires en destination des pays frontalier.

Aussi, le Cameroun a ratifié en 2000 l'accord de Cotonou qui s'inscrivait dans le cadre du partenariat ACP-UE. Dans son article 13, celui-ci stipule entre autres que le pays de destination doit traiter équitablement les ressortissants des pays tiers résidant légalement sur leurs territoires. Aussi, chaque Etat membre accorde aux travailleurs ressortissants d'un pays ACP exerçant légalement sur son territoire, un traitement caractérisé par l'absence de toute

discrimination fondée sur la nationalité par rapport à ses propres ressortissants. Pour ce qui est de l'éducation, les parties doivent développer des programmes de coopération visant à faciliter l'accès à l'enseignement pour les étudiants des Etats ACP, notamment par l'utilisation des nouvelles technologies de la communication.

D'après ce qui précède, les contextes géographiques, historiques, socio économiques socio démographiques et politiques regorgent chacun des éléments qui incitent les populations à choisir une destination par rapport à une autre. En effet, au niveau géographique, la porosité des frontières, la régionalisation de l'Afrique centrale et les catastrophes naturelles favorisent les migrations dans la sous région. Au niveau socio économique, la crise économique des années 1980 qui a eu des répercussions néfastes au niveau social a contribué à l'émigration des populations vers les pays africains pour les personnes faiblement qualifiées et vers les pays occidentaux pour les personnes hautement qualifiées. Au niveau socio démographique, la structure par âge de la population et les contraintes qu'elle impose stimulent les populations à migrer et le milieu de résidence les oriente vers les pays Africains pour les ruraux et occidentaux pour les citadins. Enfin, les accords signés avec certains pays de destination facilitent l'intégration des migrants dans ces pays. Le prochain chapitre s'intéresse aux approches théoriques qui expliquent le choix de la destination migratoire.

CHAPITRE 2 : APPROCHES THEORIQUES ET CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre a pour objectif d'élaborer un cadre théorique qui s'inspirera des approches issues de différentes disciplines et susceptibles d'expliquer le choix de la destination migratoire. Il sera scindé en deux parties : la revue de la littérature et le cadre conceptuel regroupant l'hypothèse générale, le schéma conceptuel et la définition des concepts.

2.1- REVUE DE LA LITTERATURE

La revue de la littérature est une revue critique de ce qui a déjà été dit sur le sujet. Elle fait recours à toutes les disciplines qui ont abordé le sujet afin de dégager un cadre conceptuel visant à expliquer le phénomène étudié dans son ensemble. Les approches qui seront abordées sont l'approche géographique, l'approche économiste et l'approche sociologique.

2.1.1- Approche géographique

L'approche géographique des migrations se focalisent sur les migrations de proximité. Elle est illustrée par le modèle de gravitation qui considère la distance entre les pôles migratoires comme un obstacle à la migration.

2.1.1.1- Modèle de gravitation

Le modèle de gravitation découle de la première loi de Ravenstein et des travaux de Newton sur la physique. Selon cette loi, la migration est inversement proportionnelle à la distance et directement proportionnelle à la population du pays de départ. En d'autres termes, l'hypothèse générale de ce modèle est que les migrants ont tendance à ne pas trop s'éloigner de leur lieu d'origine, la distance constituant un obstacle à la migration (Lututala, 1995). La proximité géographique est donc le principal facteur explicatif du choix de la destination selon ce modèle.

a) La proximité géographique

Plusieurs auteurs ont montré l'importance de la proximité géographique dans l'explication du choix de la destination migratoire. En Afrique particulièrement, la moitié des migrants vivent dans un autre pays du continent et les neuf dixième des exilés africains trouvent refuge dans un pays limitrophe (FIDH, 2007). Dans les différentes régions de ce continent, le constat est le même : le réseau d'enquêtes sur les migrations de l'Afrique de l'Ouest a enregistré 20 000 migrations vers l'Europe contre 258 000 migrations dans cette région (Lessault, Beauchemin, 2009). Cette préférence pour les migrations de proximité dans les pays en développement peut s'expliquer par le fait que le partage des frontières facilite les échanges, assure la continuité des relations entre territoires limitrophes et permet les déplacements des individus (Pellacini et Spiga, 2004). Les migrations de proximité sont favorisées par l'inexistence ou la porosité des frontières. C'est le cas en Afrique de l'Ouest, où de nombreux migrants ne sont pas entrés dans le pays de destination par un poste frontière officiel (Ammassari, 2004).

Bien plus, même lorsque la frontière existe, la surveillance et le respect de la réglementation en vigueur font quelque fois défaut. Au Nicaragua, Medina (2009) a comparé les flux migratoires à destination du Costa Rica, pays voisin et des Etats Unis d'Amérique, pays éloigné. Il constate que plus d'un migrant sur deux (52,9%) se dirige vers le pays limitrophe contre un peu plus d'un tiers (34,5%) qui se dirige vers les Etats-Unis. Ceci découle du fait que les deux pays voisins partagent une frontière longue de 300 km, particulièrement poreuse et qui souffre de déficience de surveillance (deux postes frontières officiels). Aux Etats-Unis par contre, la mise en œuvre des opérations *Guardian*, *Interferencia*, *Salvaguada et Rio Grande*³, découragent le migrant Nicaraguayen qui doit parcourir plusieurs pays avant d'arriver à la frontière des Etats-Unis et essayer de la traverser au péril de sa vie. Il arrive aussi des fois où, même lorsque les frontières sont grandement surveillées les migrants des pays limitrophes trouvent le moyen de les contourner. C'est le cas du Mexique, pays limitrophe des Etats-Unis. Ici, les migrants ont opéré un déplacement

³ - Ces opérations avaient pour objectif de renforcer le contrôle de la frontière entre le Mexique et le Etats-Unis. Elles passaient par le déploiement massif d'agents, l'illumination intense et à large spectre de la frontière, l'installation des détecteurs optiques et de mouvements, la construction des patrouilles modernes, l'intensification des patrouilles se déplaçant en jeeps, motocyclettes et hélicoptères, l'utilisation des télescopes à vision nocturne.

des routes migratoires vers les zones montagneuses et désertiques telles que Yuma, Valle Imperial, Aguas Prietas et bien d'autres. Ces points de passage sont peu habités et moins surveillés par la patrouille frontalière (Rionda et Maranon, 2009).

Les migrations de proximité peuvent être aussi favorisées par le développement des infrastructures routières et des moyens de transport. Dans ce sens, les migrations de proximité en Afrique de l'Ouest résultent entre autre de la réhabilitation des infrastructures régionales, notamment les routes et les transports, le démantèlement des barrages de police et des gendarmeries non nécessaires, l'amélioration des procédures aux postes de frontières (Ammassari, 2004). De même, en Afrique centrale, Evina et Mimche (2009) prédisent une intensification du trafic et de la mobilité des personnes consécutive à la réalisation du projet routier dans l'espace transfrontalier Cameroun-Guinée Equatoriale-Gabon.

D'après ce qui précède, il ressort que la distance entre le pays d'origine influence le choix de la destination des migrants. Plus elle est grande, plus elle constitue un obstacle à la migration. C'est pourquoi le migrant choisit la destination la plus proche de son pays d'origine. De ce fait, il peut bénéficier de la porosité des frontières, du manque de surveillance, du moindre coût des frais de transport ou alors utilisé des moyens de contournement pour se rendre dans le pays de destination.

2.1.2- Approche économiste

L'approche économiste s'intéresse aux migrations de travail. La migration internationale ne serait alors qu'un processus de redistribution du travail. Le choix de la destination découle ici de l'attrait des travailleurs d'un pays pauvre pour un pays économiquement serein. Elle est constituée de la théorie néoclassique et de la théorie de la nouvelle économie.

2.1.2.1- Théorie néoclassique

La théorie néoclassique a été développée par Lewis en 1954 pour expliquer les migrations à l'intérieur d'un pays. Elle a été adaptée aux migrations internationales grâce aux

auteurs tels que Todaro et Harris (1967). Ce modèle analyse les migrations aux niveaux macro et micro (Slotnik, 2003).

Au niveau macro, la migration est la résultante des différences géographiques entre l'offre et la demande d'emploi. De ce fait, pour deux pays donnés, le pays économiquement prospère (PIB par habitant élevé, offre d'emplois, bonne rémunération des travailleurs) devra accueillir les travailleurs venant du pays économiquement faible. C'est dire que, les travailleurs des pays pauvres se dirigeront vers les pays riches à la recherche des meilleures conditions de travail. Les indicateurs de la différence économique entre deux pays peuvent être : le PIB par habitant, le revenu par tête etc.

a) PIB par habitant et revenu par tête

Médina (2009) explique les migrations nicaraguayennes vers le Costa Rica par la différence économique entre les deux pays. En effet, la frontière entre ces deux pays sépare l'Etat le plus pauvre (Nicaragua) à l'Etat le plus stable et le plus riche de l'isthme (Costa Rica). Le PIB par habitant est de 2427 dollars au Nicaragua contre 9035 au Costa Rica. L'écart entre les salaires est tout aussi significatif : un Kinésithérapeute gagne l'équivalent de 100 dollars par mois au Nicaragua tandis que de l'autre côté de la frontière, une « nounou » gagne 130 dollars. Aussi, la crise économique des années 1980 a contribué à creuser davantage le fossé entre les pays africains et occidentaux. Ce qui est à l'origine de l'intensification des flux migratoires allant des pays africains vers les pays occidentaux. C'est ainsi que le phénomène de l'émigration des magrébins vers les pays de l'Union Européenne (UE) exprime fondamentalement les disparités économiques qui caractérisent les deux rives : le revenu par habitant dans les trois pays du Maghreb est trop faible comparé aux principaux pays de destination des flux migratoires magrébins. Le PIB par habitant du Maroc représente 5,6% de celui de l'ensemble des pays de l'UE, celui de l'Algérie 7,8% et celui de la Tunisie, 9,9% (Hamdouch et Khachani, 2004). Allant dans le même sens, la différence économique qui existait entre la Côte d'Ivoire et certains pays de l'Afrique de l'Ouest a fait d'elle un des pôles d'immigration de la sous région. En effet, en 2001, près de deux tiers de la population au Burkina Faso et au Niger et environ trois quart de la population malienne vivaient avec un dollar ou moins par jour contre une personne sur dix en Côte d'Ivoire (Ammassari, 2004).

La théorie néoclassique, vue au niveau macro, met l'accent sur la différence économique entre le pays d'origine et celui de destination. Cette différence se vérifie au niveau du PIB, du revenu par tête et de tous les indicateurs économiques calculés au niveau macro.

Le niveau micro quant à lui repose sur la rationalité des travailleurs. Il ne suffit pas d'une simple différence entre deux Etats pour assister à des flux migratoires des pays pauvres vers les pays riches. Encore faudrait-il que le migrant évalue rationnellement les coûts et bénéfices de sa migration. Les coûts de la migration se rapportent aux frais de transport, la recherche de l'emploi, l'effort à fournir pour l'apprentissage d'une nouvelle langue, l'adaptation à la nouvelle culture, à un nouveau marché de l'emploi et les bénéfices quant à eux renvoient aux conditions de travail meilleures, à la valorisation du travailleur, au salaire associé aux compétences de celui-ci (Slotnik, 2003). L'hypothèse défendue ici est que la différence économique entre les pays entraîne les travailleurs à choisir la destination où le rendement escompté de la migration est le plus élevé. Le choix de la destination va alors dépendre entre autre du niveau de qualification du migrant.

b) Niveau de qualification du migrant

Avec la politique de migration sélective adoptée par nombre de pays occidentaux, l'on a assisté à une bipolarisation des flux migratoires selon le niveau de qualification des migrants. D'une part les professionnels des pays en développement se dirigent vers les pays occidentaux. En raison de l'insatisfaction professionnelle et l'absence de système de récompense au lieu de service, les travailleurs d'Afrique préfèrent migrer vers les pays d'Afrique Australe ou du Nord qui offrent des perspectives de travail meilleures (Adépoju, 2000). C'est ainsi que chaque année 20000 africains hautement qualifiés quittent leurs pays d'origine vers ces pays du nord. Ils sont en majorité des médecins, des infirmiers, des ingénieurs, des professeurs d'université et des footballeurs (Lututala, 2006). D'après l'OMS, 12 000 médecins Sud-africains et 900 médecins ghanéens travaillent dans les pays de l'OCDE, contre respectivement 33 000 et 3200 dans leur pays (FIDH, 2007).

D'autre part, les travailleurs non qualifiés se dirigent vers les pays en développement pour y exercer des petits métiers. En Afrique de l'Ouest par exemple, les zones côtières ont attiré les migrants à la recherche d'opportunités de travail à cause des cultures de rente, de

l'urbanisation portuaire et de la dégradation de l'environnement (Lauzon et Chambas, 2006). Dans le même sens, après les indépendances, le choix de la Côte d'Ivoire comme première destination migratoire par les burkinabé découle de ce que ce pays jouissait d'une économie fleurissante basée sur les cultures de rente nécessitant une main d'œuvre abondante. Aujourd'hui, on dénombre 2,3 millions de burkinabé en Côte d'Ivoire qui exercent particulièrement les emplois de gardiens, de personnels de ménage et de manœuvres (Keïta, 2009). Au Népal, la crise de l'économie agricole et la pression démographique ont entraîné la migration d'au moins 600 000 népalais en Inde (Brusle, 2009). Ces derniers travaillaient comme gardiens de nuit, portefaix, ouvriers, cantonniers ou petites mains dans les restaurants des villes indiennes. Aussi, le boom pétrolier que la Guinée Equatoriale et le Gabon connaissent depuis une dizaine d'années a attiré les camerounais qui occupent les postes dans le bâtiment, et autres grands chantiers. On estime à près de 66000 travailleurs immigrés camerounais dans ces deux pays (Akono, 2009).

En somme, certaines études ont montré que dans un même pays, il existe une différence de niveau de qualification selon les destinations. Il s'agit de celle de Zourkaleini (2004) qui soutient que les ruraux Burkinabé se dirigent vers le milieu rural de la Côte d'Ivoire à la recherche d'un emploi salarié dans les plantations tandis que les citadins qui sont pour la plupart des professionnels qualifiés faisant face aux difficultés économiques du pays, préfèrent rechercher de l'emploi dans les pays occidentaux. Aussi, Médina (2009) s'est rendu compte que, les nicaraguayens qui se dirigent vers les USA ont un niveau éducatif et professionnel plus élevé que ceux qui ont le Costa Rica comme destination migratoire. Ces derniers sont des ouvriers agricoles dans les grandes plantations d'orangers et d'ananas du Costa Rica.

Selon la théorie néoclassique, le choix de la destination migratoire découle de la différence de PIB par habitant et du revenu par tête qui existe entre les pôles migratoires et du niveau de qualification du migrant. Cette théorie présente toutefois des limites. Il y'a tout d'abord du fait qu'elle ne s'intéresse qu'aux migrations de travail et ne tient pas compte des cas où la vie de l'individu est menacée, où il est à la recherche d'un partenaire sur le marché matrimonial (Slotnik, 2003). Ensuite, le modèle néo classique ne prend pas en compte le rôle de la famille ou de la communauté dans la migration comme la théorie de la nouvelle économie des migrations.

2.1.2.2- Théorie de la nouvelle économie des migrations

La reconnaissance des limites de la théorie néo-classique a conduit à la proposition de théories alternatives. La nouvelle économie des migrations suppose que les décisions de migrer sont prises non plus par l'individu de son fait propre mais collectivement au niveau du ménage ou de la famille non seulement pour maximiser le revenu escompté mais aussi pour minimiser les risques et atténuer les contraintes associées à nombre de défaillances du marché. Selon cette approche, les ménages tentent de minimiser les risques encourus par leur bien être économique en diversifiant les affections de la force de travail familiale. De ce point de vue, envoyer certains membres de la famille travailler dans un autre pays, où les salaires et les conditions d'emploi sont largement indépendantes des conditions économiques locales, est une forme d'assurance contre les risques de détérioration du niveau de vie familial (Slotnik, 2003). La destination migratoire va de ce fait dépendre du niveau de vie du ménage et de la catégorie socio professionnelle du chef de ménage.

a) Niveau de vie du ménage et catégorise socio professionnelle du chef de ménage

Plusieurs études empiriques ont montré que le niveau de vie du ménage et la catégorie socio professionnelle du chef de ménage influencent le choix de la destination migratoire. Kamdem montre que les étudiants camerounais en France sont en majorité issus de ménages dont les chefs sont des cadres de la fonction publique ou du privé. Le même constat est fait au Mexique où les familles qui envoient leur progéniture aux Etats-unis sont celles qui détiennent un patrimoine foncier qu'elles peuvent mettre en gage pour l'obtention d'un prêt pour le financement du voyage. C'est dire que les pays occidentaux sont des destinations des nantis tandis que les pays en voie de développement sont celles des pauvres. C'est ainsi que Brusle (2009) conclut que l'Inde qui est un pays limitrophe du Népal est la destination des pauvres.

D'après ce qui précède, l'approche économiste se présente au niveau macro, micro et méso. Au niveau macro, c'est la différence économique entre les pays qui oriente les flux migratoires. Au niveau micro, il s'agit de la catégorie socio professionnelle du migrant : plus il est qualifié, plus il a de chance de migrer vers les pays occidentaux. Le niveau méso quant à lui met l'accent sur le niveau de vie du ménage et la catégorie socio professionnelle du chef de ménage.

2.1.3- Approche sociologique

L'approche sociologique relativise les positions adoptées par les économistes. Elle permet entre autres d'élargir et de complexifier la vision que ces derniers avaient de la migration, c'est-à-dire une affaire individuelle. L'approche sociologique des migrations se situe à deux niveaux : le niveau macro avec la théorie de l'attraction-répulsion, et celle des systèmes migratoires et au niveau micro avec la théorie des réseaux sociaux.

2.1.3.1- Théorie de l'attraction-répulsion

La théorie de l'attraction-répulsion a été développée par Everett Lee. Pour lui, la migration est la résultante à la fois des facteurs positifs qui caractérisent les aires de destination et les facteurs négatifs du lieu de départ. Plus grande est la différence perçue dans les forces d'attraction nette (facteurs positifs moins facteurs négatifs) des lieux d'origine et de destination, plus probable est la migration. Everett Lee a souligné que les migrants qui répondent avant tout aux facteurs attractifs du lieu de destination tendent à être positivement sélectionnés, que ce soit selon l'âge, l'instruction, la qualification ou les motivations alors que ceux qui répondent à des facteurs du lieu de départ tendent à être négativement sélectionnés (Slotnik, 2003). De ce qui précède, il est possible de dire que les logiques migratoires se construisent non seulement à partir des facteurs répulsifs du pays de départ mais aussi à partir des facteurs attractifs du pays de destination. Comme facteurs répulsifs, il peut y avoir la défaillance du système éducatif et comme facteur attractif, les politiques d'immigration sélective.

a) La défaillance du système éducatif

La dégradation du système éducatif dans les pays en développement constitue un facteur répulsif non négligeable. Celle-ci touche encore plus le milieu universitaire. Elle se manifeste par le fait que, les universités qui prolifèrent en Afrique ont rarement les moyens de proposer des enseignements du troisième cycle surtout dans les domaines de sciences, technologies, ingénierie (Adepoju, 2000). Au Sénégal précisément, la formation est souvent en inadéquation avec les préoccupations concrètes du développement national, le problème de documentation, le manque de matériel didactique de base, les grèves cycliques, les démotivations des enseignants, la question des libertés académiques, les effectifs pléthoriques dans la plupart des amphithéâtres, les faibles opportunités d'emplois, le faible budget alloué

aux universités sont autant de facteurs répulsifs qui augmentent les flux migratoires d'étudiants, de chercheurs, de cadres qualifiés, des techniciens vers les universités, les centres de recherche, les industries et les administrations européennes, américaines, canadiennes (Ibrahima DIA, 2005).

b) Les politiques d'immigration sélective

En dépit de toutes ces raisons qui stimulent le départ viennent s'ajouter la qualité de l'éducation dans les pays occidentaux et les politiques attractives qui favorisent la migration des jeunes diplômés. En effet, les pays développés ont besoin de jeunes travailleurs compte tenu de l'augmentation énorme du pourcentage de la population âgée et retraitée (Stückelberger, 2006). Afin de combler ce déficit en main d'œuvre et rester compétitif, ces pays ont mis sur pieds des politiques attractives pour des personnes hautement qualifiées. Ils leur proposent de meilleures conditions de travail, une meilleure rémunération, bref tout ce qu'il y'a de plus attractif (Dumont, Butor, 2007). Les Etats-Unis ont par exemple mis sur place un système de visas spéciaux (H-1B) destinés aux migrants qualifiés et attribués majoritairement aux ressortissants des pays en développement (Giband, 2009). En Europe, la France a élaboré une politique d'immigration choisie qui attire les migrants les plus qualifiés. En Allemagne, cette politique est caractérisée par la facilitation de l'obtention du visa d'étudiant et le coût faible des études (Schmelz, 2007). Ces politiques ont du succès dans les pays pauvres. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 8/10 de Haïtiens et jamaïcains détenant un diplôme universitaire vivent en Outre-Mer. 38% de Kenyans, 45% de libériens et de mozambiquiens, plus de la moitié des diplômés d'université du Cap vert, de la Somalie et de la Gambie vivaient à l'Etranger (Nkoa, 2006).

Pour la théorie de l'attraction-répulsion, le choix de la destination migratoire est la résultante de la défaillance du système éducatif dans le pays de départ et des politiques d'immigration sélective des pays d'arrivée. La relation entre les deux pôles migratoires peut aussi expliquer le choix de la destination.

2.1.3.2- Théorie des systèmes migratoires

La théorie des systèmes migratoires se propose d'étudier les migrations non plus partiellement mais en tant qu'un système faisant intervenir à la fois le pays d'origine et celui de destination. Bien que l'idée d'employer une approche systémique pour étudier la migration remonte au début des années 1970, avec les travaux d'Akin Mabogunye, son introduction dans le domaine de la migration internationale ne date que de la fin des années 1980 et sa formalisation en cadre d'analyse n'est encore qu'au stade des premières constructions (Slotnik, 2003). Cette théorie est fondée sur un certain nombre d'hypothèses parmi lesquelles celle de l'existence des liens qui unissent le pays d'origine et celui de destination (Slotnik, 2003). Ces liens qui orientent le choix de la destination migratoire peuvent être fondés sur la colonisation à travers la migration des enfants des élites, le recrutement des travailleurs, les relations culturelles et les accords signés entre les pôles migratoires.

a) La migration des enfants des élites

Aux lendemains des indépendances, de nouveaux couloirs migratoires se sont constitués entre la métropole et la colonie car « *il était quasiment institué que les enfants des élites locales partent faire leurs études en métropoles pour seconder puis prendre le relais des administrations coloniales*» (Gaillard et Gaillard, 2008). C'est ainsi que la Belgique a accueilli plusieurs élites congolais à la recherche du savoir. La France quant à elle, reste encore la première destination des étudiants de l'Afrique francophone. Ceux-ci constituent plus de 50% des étrangers (Loitron, 2006). Plus précisément, 84% d'étudiants Sénégalais et 52% d'étudiants Guinéens sont en France (Lauzon et Chambas, 2006).

b) Le recrutement des travailleurs

La colonisation est incontestablement un des moments importants de l'histoire des migrations intercontinentales en Afrique. Entendue comme un vaste processus de mise en valeur des territoires coloniaux, elle s'est accompagnée de grands chantiers de développement du continent noir. La mise en place de comptoirs coloniaux, de chantiers miniers et de grandes exploitations agro forestières ou des voies de communication a nécessité le recours d'une main d'œuvre massive et peu onéreuse. L'administration coloniale a donc entrepris des vagues de déplacement des populations principalement vers les zones côtières, minières et

forestières pour assurer l'exploitation des ressources disponibles. Cette pratique a entraîné une migration des familles entières de la haute volta et de la Guinée vers l'office du Niger, des pays sahéliens vers les plantations de cacao et de café ghanéens et des industries forestières ivoiriennes. Le Mali particulièrement a constitué un grand réservoir de main d'oeuvre pendant cette période : 20 000 hommes ont été ainsi mobilisés pour la construction du chemin de fer Dakar-Bamako et des routes, pour assurer la navigabilité du fleuve Niger (Keïta, 2009). D'après cette même source, de milliers de Voltaïques et autres soudanais ont été réquisitionnés et convoyés pour l'aménagement des terres de l'Office du Niger créé en 1920.

Ce phénomène a continué après les indépendances à la seule différence que le recrutement était cette fois ci volontaire. Au Gabon, les entreprises avaient recruté la main d'oeuvre au Cameroun, en République centrafricaine et au Tchad (Lututala, 2008). Par ailleurs, dès le début du 20ème siècle, le Burkina Faso est devenu une terre d'émigration pour ses ressortissants qui partaient répondre aux besoins de main d'oeuvre dans les pays côtiers d'abord contraints par la puissance coloniale, puis encadré par les Etats nouvellement indépendants (Henry, Beauchemin, Schoumaker, 2004). Ils étaient principalement recrutés comme manœuvres dans les plantations d'hévéa, de Café et de cacao en Côte d'ivoire (Bonnassieux, 2009). Le même phénomène a aussi été observé au Sénégal où plusieurs sénégalais ont été recrutés pour le développement des cultures de rente au Ghana et en Côte d'ivoire.

c) Les relations culturelles

Les relations culturelles ou historiques peuvent aussi constituer le fondement des liens entre deux pôles migratoires. Dans ce sens, Médina-Nicolas (2009) explique la préférence du Costa Rica par les migrants nicaraguayens par l'existence d'une communauté historique de peuplement. Celle-ci découle du fait que le Nord du Costa Rica ait longtemps vécu sous l'influence des éleveurs Nicaraguayens qui y possédaient des haciendas. Aussi, le modèle historique des migrations mexicaines aux USA correspond à des déplacements à caractère économique impliquant des populations rurales majoritairement masculines en âge de se reproduire avec un faible niveau d'instruction vers la Californie, le Texas, l'Illinois et le Colorado où les migrants travaillaient dans le secteur agricole. Dans le même sens, la migration entre le Mali et la région du Touat en Algérie résulte du fait que des fractions de

tribus *Tamachek* et noires originaires du Mali se sont installés dans les oasis du Touat. Aujourd'hui, des liens de parenté se sont tissés par delà les frontières entre le Touat et le nord du Mali (Pellicani et Spiga, 2004).

d) Les accords entre les pôles migratoires

Enfin, les liens entre les pays d'origine et de destinations peuvent découler des accords que ceux-ci ont signés. En 2001, 77% de népalais travaillaient en Inde grâce au traité de paix et d'amitié de 1950 qui donne aux citoyens des deux pays le droit de passer la frontière légalement sans papiers, de travailler, d'acheter la terre et de s'établir dans le pays voisin (Brusle, 2009). Suivant la même logique, les accords bilatéraux, entre l'Algérie et le Mali, ont favorisé le déploiement des activités sur deux secteurs complémentaires : l'agriculture et le commerce, en partenariat entre les opérateurs algéro-maliens installés de part et d'autre de la frontière. Le commerce est surtout accompagné de l'immigration clandestine (Pellicani et Spiga, 2004).

La théorie des systèmes migratoires met l'accent sur l'existence des liens entre le pays d'origine et celui de destination. Ceux-ci peuvent être fondés sur la colonisation, la culture, l'histoire et les accords signés entre les deux pôles migratoires. Ces liens orientent le choix de la destination en ce sens que les couloirs migratoires se créent à partir de l'installation d'un membre de la communauté qui vit déjà dans le pays d'accueil. La théorie des réseaux sociaux donnera de plus amples informations sur ce phénomène.

2.1.3.3- La théorie des réseaux sociaux

La théorie des réseaux sociaux est la continuité de celle des systèmes migratoires. Elle stipule qu'il s'établit entre deux pôles migratoires une « chaîne migratoire » dans la mesure où une fois qu'un mouvement est lancé, les migrants suivent les premières générations de migrants à la fois dans leurs stratégies migratoires et dans les dynamiques d'insertion et se font aider par des parents ou amis déjà installés dans la région de destination. Cet ensemble constitué de migrants et d'anciens migrants constitue ce qu'on appelle les réseaux sociaux (Slotnik, 2003). Le concept de réseau social est en effet une extension de celui de groupe de parenté car les liens considérés incluent non seulement ceux fondés sur la parenté mais aussi

ceux qui résultent de l'amitié ou de la communauté d'origine. Les réseaux sociaux jouent deux principaux rôles dans le choix de la destination migratoire à savoir la prise en charge de la migration et l'insertion professionnelle du migrant dans le pays de destination.

a) La prise en charge de la migration

. Le premier rôle des réseaux sociaux est de la prise en charge des migrations. De ce fait, après le lancement de l'opération « Guardian » visant à réduire les flux des mexicains aux Etats-Unis d'Amérique, une autre stratégie basée sur les réseaux sociaux a été développée par les mexicains. En effet, les mexicains ont opéré un déplacement des routes migratoires vers les zones montagneuses et désertiques telles que Yuma, Valle Imperial, Aguas Prietas et bien d'autres. La traversée de ces zones risquées se faisait avec le recours aux services des « Coyotes » qui sont des personnes de confiance qui font partie du réseau social. Le processus est le suivant : un parent ou ami du lieu de destination engage « un coyote » en lui payant une avance ne dépassant pas la moitié du coût final, le reste sera réglé seulement quand le nouveau migrant est arrivé à bon port. Une fois arrivés dans le pays de destination, il est courant que les nouveaux migrants restent longtemps dans la maison de leur parent ou ami lequel leur trouve un emploi afin qu'ils remboursent leur dette et évoluent en solitaire (Rionda et Maranon, 2009).

b) L'insertion socio professionnelle

Après l'arrivée du migrant dans le pays de destination, les réseaux sociaux ont pour devoir de l'héberger et de l'intégrer dans la vie sociale et active. Les anciens étudiants camerounais en île de France par exemple se sont constitués en structures d'encadrement dont la mission est d'assurer un accompagnement scolaire et efficace à travers les conseils et orientation appropriés et la mise en place de stratégie interne de soutien scolaire (Kamdem, 2009). De même, dans la région de Kayes, les nouveaux migrants pour réaliser leurs projets migratoires se sont appuyés sur les réseaux déjà existants en France pour se loger et trouver du travail (Quiminal, 2002). En outre, une autre stratégie contournement de l'opération *Guardian* par les mexicains a été de s'installer dans les villes frontalières et essayer de traverser clandestinement la frontière. Ceci s'est fait avec l'appui des réseaux sociaux qui ont facilité l'arrivée et l'insertion socio professionnelle des potentiels migrants internationaux

dans la ville frontalière en provenance des autres régions du pays. C'est ainsi que la moitié des migrants frontaliers avoir des connaissances dans la frontière Nord du Mexique avant de se déplacer et plus de 40% d'entre eux ont obtenu une aide pour trouver du travail grâce à leurs réseaux (Mendoza, 2009).

Cette insertion socio professionnelle des nouveaux migrants est facilitée par la forte emprise des réseaux sociaux sur certaines des filières socio professionnelles. Ce qui est à l'origine d'une forme de reproduction socio culturelle et économique. En Côte d'Ivoire, les Burkinabé sont prédominants dans les domaines d'activité comme le gardiennage, les emplois de personnel de maison. Ce qui a favorisé l'élargissement et l'entretien de la migration Burkinabé car il était facile pour les nouveaux migrants d'être hébergés et de trouver de quoi survivre (Bonnassieux, 2009).

D'après ce qui précède, on peut dire que l'installation des premiers groupes familiaux des migrants à l'étranger est un déterminant des courants et flux migratoires. Ceux-ci aident les nouveaux migrants dans la prise de décision en matière de migration, la prise en charge de la migration et l'insertion socio professionnelle du migrant.

En somme, plusieurs approches essaient d'expliquer le choix de la destination migratoire. L'approche géographique considère que la proximité géographique deux pôles migratoires favorise la migration. Dans ce sens, les migrants préfèrent se diriger vers les pays limitrophes. L'approche économiste quant à elle s'intéresse aux migrations de travail. Celles-ci obéissent à la fois aux tendances économiques des pôles migratoires, à la rationalité du migrant et au niveau de vie du ménage. Enfin, l'approche sociologique met en exergue les facteurs répulsifs du milieu de départ et attractifs du milieu d'arrivée. Elle examine en outre la relation entre les pôles migratoires et enfin la contribution des réseaux sociaux dans le choix de la destination. Toutes ces approches seront utilisées dans cette étude pour analyser le choix de la destination migratoire.

2.2- CADRE CONCEPTUEL

L'objectif de cette partie est de proposer un cadre conceptuel adéquat permettant de mettre en exergue les déterminants du choix de la destination migratoire. Nous allons pour cela énoncer l'hypothèse générale, construire et décrire un schéma conceptuel pertinent pour l'explication du phénomène et enfin définir les principaux concepts utilisés dans notre étude.

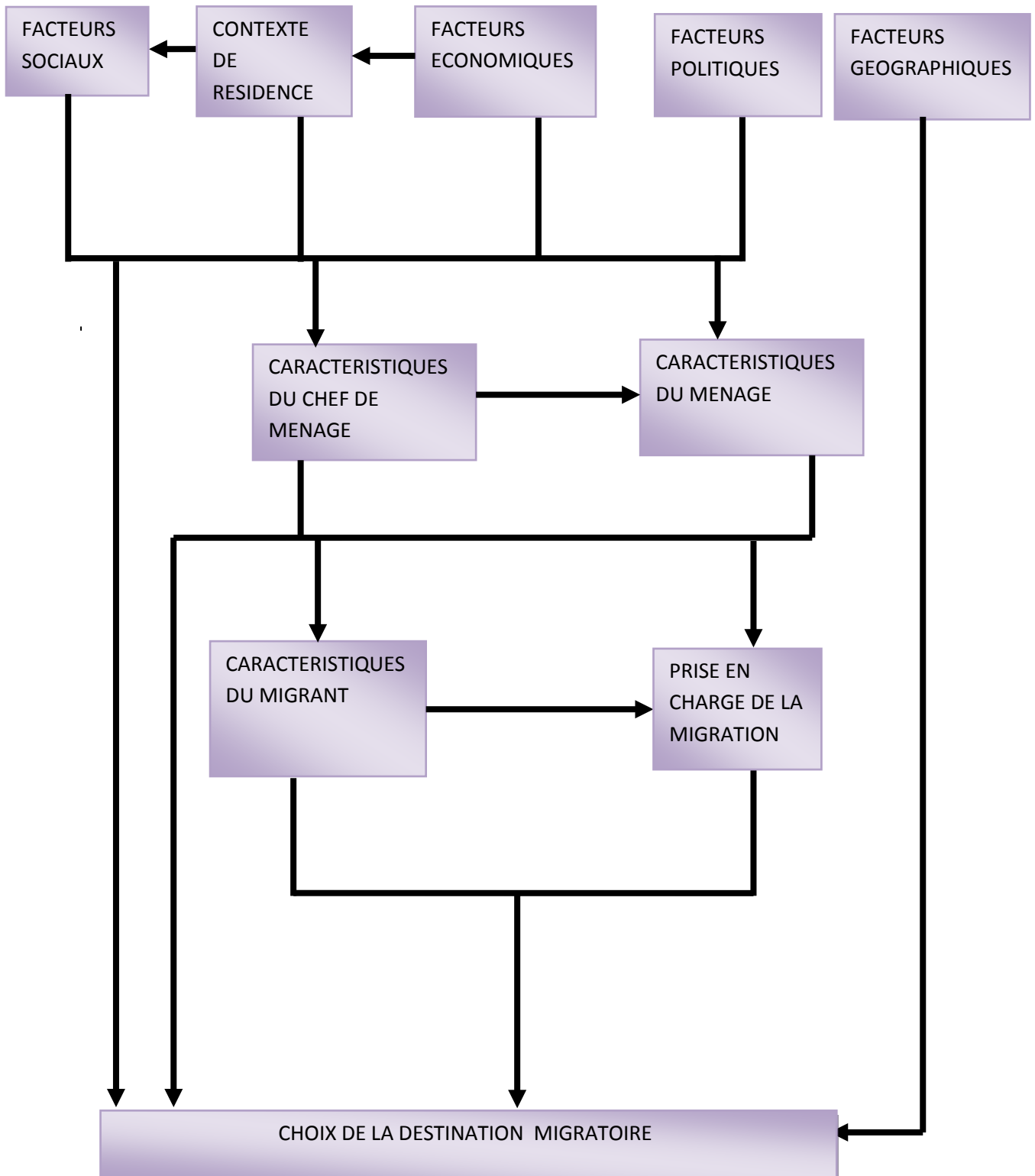
2.2.1- Hypothèse générale

L'hypothèse générale qui sous-tend cette étude est la suivante : *les facteurs sociaux, économiques, politiques, géographiques et le contexte de résidence influencent directement le choix de la destination. A l'exception des facteurs géographiques, cette influence passe par les caractéristiques du chef de ménage et du ménage, celles du migrant et la prise en charge de la migration.*

2.2.2- Schéma conceptuel

Le schéma conceptuel qui découle de l'hypothèse générale est présenté ci- dessous

Figure 2.1 : Schéma conceptuel des facteurs explicatifs du choix de la destination migratoire



2.2.3- Description du schéma conceptuel

Le schéma conceptuel est constitué de trois niveaux : macro, méso et micro dont les éléments influencent directement le choix de la destination migratoire.

Le niveau macro est constitué des facteurs sociaux, économiques, politiques, géographiques et du contexte de résidence. A l'exception des facteurs géographiques, l'influence de ces différents éléments passe par le niveau méso constitué des caractéristiques du chef de ménage et du ménage. Aussi, les caractéristiques du chef de ménage influencent celles du ménage et leur influence passe par les caractéristiques du migrant et la prise en charge de la migration.

2.2.4- Définition des concepts

La définition des concepts permet de mieux les appréhender pour une meilleure compréhension de l'étude.

a) Les facteurs sociaux

Les facteurs sociaux renvoient à l'accessibilité des infrastructures sociales. L'indicateur des facteurs sociaux est la distance du logement par rapport aux infrastructures sociales (école primaire, école secondaire, hôpital de district).

b) Les facteurs économiques

Ils renvoient à l'environnement économique général du pays. Il s'agit des politiques ou évènements économiques qui pourraient influencer l'émigration internationale. Les facteurs économiques seront appréhendés par les indicateurs économiques du pays de départ à savoir le PIB et le revenu par tête.

c) Les facteurs politiques

Ce sont les évènements politiques qui ont marqué le pays de départ et qui pourraient de près ou de loin favoriser la migration. Il s'agit de l'élaboration d'une politique migratoire, la ratification des accords, etc. Pour appréhender ces facteurs, l'étude se réfère aux périodes durant lesquelles ces évènements se sont produits.

d) Les facteurs géographiques

Les facteurs géographiques représentent la proximité du pays de départ par rapport au pays d'arrivée. Son indicateur est la distance qui sépare le pays d'origine et celui d'accueil.

e) Contexte de résidence

C'est l'aire géographique dans lequel réside le ménage. Il sera appréhendé par le milieu de résidence.

f) Les caractéristiques du chef de ménage

C'est l'ensemble des traits propres au chef de ménage. Ces caractéristiques peuvent être innées ou acquises. Elles seront appréhendées par le sexe du chef de ménage, son âge, son niveau d'instruction, son statut matrimonial et son statut d'activité.

g) Les caractéristiques du ménage

Les caractéristiques du ménage sont l'ensemble des conditions de vie du ménage qui permettent de considérer le ménage comme pauvre ou non pauvre. Son indicateur est le niveau de vie du ménage.

h) Les caractéristiques du migrant

Elles désignent l'ensemble des traits propres à un individu. Autrement dit, il s'agit des caractéristiques innées ou acquises d'un individu. Ces caractéristiques seront appréhendées par le sexe, le niveau d'instruction, l'âge et le statut d'activité du migrant.

i) Prise en charge de la migration

Elle renvoie à la personne ou au groupe de personnes qui s'est occupé de la migration, de la prise de décision ou au paiement des frais de déplacement. La prise en charge de la migration aura comme indicateurs la prise de décision en matière de migration et la prise en charge des frais de déplacement.

j) Le choix de la destination migratoire

C'est la destination empruntée par le migrant lorsqu'il a quitté le Cameroun. Il est appréhendé par le pays de destination.

Le chapitre qui s'achève a présenté la revue de la littérature inspirée des approches géographiques, économiques et sociologiques. Il est à retenir que l'approche géographique explique le choix de la destination migratoire par la proximité géographique des pôles migratoires. L'approche économiste quant à elle s'intéresse aux migrations de travail et considère le choix de la destination migration comme résultant de la recherche des conditions de travail meilleures. Pour l'approche sociologique, le choix de la destination serait tributaire des facteurs répulsifs du milieu de départ et attractif de celui d'arrivée tout d'abord, de la relation qui existe entre les pôles migratoires et des réseaux sociaux installés dans le pays de destination. Se fondant sur ces approches, l'hypothèse générale a été énoncée et le schéma conceptuel élaboré. Le prochain chapitre porte sur la présentation de la méthodologie.

CHAPITRE 3 : APPROCHES METHODOLOGIQUES

Après la conceptualisation de l'étude, vient la phase de la présentation de la méthodologie à adopter. Celle-ci se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, la présentation de la source de données et l'évaluation de la qualité des données. Ensuite, l'élaboration d'un cadre d'analyse fondé sur les indicateurs des concepts. Enfin, la présentation des méthodes utilisées pour l'analyse des données.

3.1- SOURCE DE DONNEES

Les données qui seront utilisées dans la présente étude proviennent de l'ECAM3 réalisée en 2007. C'est dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SPR) ainsi que de la mesure des progrès accomplis vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) que le Gouvernement, à travers l'Institut National de la Statistique (INS), a réalisé cette enquête. Cette opération fait suite à celles réalisées en 1996 et 2001. Leurs résultats ont enrichi la version finale du premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui a été adopté en avril 2003 par les autorités camerounaises comme document de référence du Gouvernement et lieu de convergence des appuis des partenaires techniques et financiers du Cameroun.

En vue d'une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la pauvreté et des OMD, l'ECAM3 est réalisée en 2007 avec pour principal objectif d'actualiser le profil de pauvreté et les différents indicateurs des conditions de vie des ménages établis en 2001 et d'évaluer l'impact des principaux programmes et politiques mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Spécifiquement, l'ECAM3 envisage :

- d'étudier la pauvreté sous toutes ses formes aux niveaux national et régional : pauvreté monétaire, pauvreté en terme de conditions de vie des ménages, pauvreté de potentialité et pauvreté subjective ;
- d'établir les corrélations entre ces différentes formes de pauvreté ;

- d'étudier la dynamique de la pauvreté depuis 1996, notamment entre 2001 et 2007, en vue d'évaluer l'effet des politiques et programmes macro-économiques de ces dernières années sur les conditions de vie des ménages ;
- d'évaluer la demande d'éducation et d'identifier ses déterminants ;
- de produire les données de base pour l'amélioration des diverses statistiques officielles et pour affiner les stratégies sectorielles en vue de l'élaboration du DSRPII.

3.2- CHAMP D'UNITES DE L'ENQUETE

L'ECAM3 a couvert le territoire national. L'opération concernait l'ensemble des ménages ordinaires (par opposition aux ménages collectifs : internats, casernes, hôpitaux, couvents, etc.) résidant sur l'ensemble du territoire national à l'exclusion des membres du corps diplomatique et de leurs ménages. L'unité statistique était donc le ménage ordinaire.

Les unités d'observation sont en même temps le ménage (logement, habitat, dépenses indivisibles du ménage, etc.) et les individus (caractéristiques démographiques, dépenses individuelles, etc.).

3.3- QUESTIONNAIRE

L'ECAM3 étant une enquête à objectifs multiples, son questionnaire est articulé autour d'un certain nombre de modules correspondant aux domaines d'investigation en fonction des objectifs retenus. Les différentes sections abordées touchent entre autres les domaines ci-après : la santé des membres du ménage, l'éducation, l'emploi et les revenus, les travaux domestiques et le travail des enfants, le standing et les équipements des ménages, le patrimoine, l'environnement du ménage, la mobilité résidentielle et les migrations, l'accessibilité aux infrastructures de base, l'agriculture et les activités du monde rural, la corruption et la gouvernance, le tourisme interne, les dépenses et la consommation finale des ménages.

3.4- DEFINITION DES STRATES DE L'ENQUETE

La stratification est faite dans le souci de disposer des analyses de la pauvreté au niveau national, mais également au niveau provincial du pays. Les deux principales

métropoles du Cameroun que sont Yaoundé et Douala constituent comme en 1996 et en 2001 deux strates urbaines à part, tandis que chacune des dix provinces est constituée de trois strates d'enquête, à savoir une strate urbaine (grande villes, d'au moins 50 000 habitants), une strate semi urbaine (petites villes de 10 000 à moins de 50 000 habitants) et une strate rurale (petites agglomérations de moins de 10 000 habitants). Ainsi, la stratification effectuée comporte 32 strates d'enquête à savoir 12 urbaines (Yaoundé, Douala et la strate urbaine de chacune des 10 provinces du pays), 10 strates semi-urbaines et 10 strates rurales (une par province).

Toutefois, pour les besoins de l'analyse, afin d'assurer la comparabilité des résultats avec ceux de l'ECAM1 et de l'ECAM2, cette stratification sera modifiée pour distinguer les strates urbaines au sens strict en opposition des autres strates dites rurales au sens large.

3.5- ECHANTILLONNAGE

3.5.1- Base de sondage

La base de sondage disponible et utilisée est constituée des Zones de Dénombrement (ZD) obtenues à partir des travaux de cartographie du 3^{ème} RGPH de novembre 2005, réalisés par le Bureau Central des Recensements et d'Etudes de Population (BUCREP).

3.5.2- Plan de sondage

Le plan de sondage appliqué est de type aléatoire stratifié à deux degrés, les strates de tirage étant celles définies précédemment, sauf à Douala et à Yaoundé où chaque arrondissement sera considéré comme étant une strate de sondage à part en vue d'une distribution géographique équitable de l'échantillon.

Au premier degré dans chaque strate, l'on tire des Zones de Dénombrement et au second degré, un échantillon de ménages est tiré dans chaque ZD sélectionnée au premier degré.

3.5.3- Taille et répartition de l'échantillon

Concernant la taille de l'échantillon, les expériences précédentes, dont celles des Enquêtes sur les Dépenses des Ménages (EDM) réalisées dans les capitales des pays de l'UEMOA (1996-1999) et à Douala/Yaoundé (2000) qui ont exigé chacune un échantillon d'environ 1000 ménages et les ECAM, montrent qu'un échantillon de 8000 à 12 000 ménages au niveau national est suffisant pour disposer des indicateurs-clés sur la pauvreté et le niveau de vie des ménages avec un degré de précision satisfaisant au niveau de la strate. Cependant, du fait du non remplacement des ménages et d'après les expériences des enquêtes ECAM2 (2001), EESI (2005) et MICS (2006), une marge de 5 à 10% de non réponses a été prévue.

Sur la base d'un effectif de 12 ménages par Zone de Dénombrement (ZD) à Douala /Yaoundé, et de 18 dans le reste du pays, sauf dans les ZD ayant préalablement fait l'objet de l'enquête légère de novembre-décembre 2006 où les tailles ont plutôt été 18 à Douala et Yaoundé et 24 ailleurs. Pour ce qui est de la répartition échantillon, 12609 ménages ont été sélectionnés dans 742 ZD. Dans les villes de Yaoundé et Douala, respectivement 1248 et 1260 ménages ont été sélectionnés dans 100 ZD pour chaque ville. Pour le reste du pays, le nombre de ménages varient de 282 à 672.

3.5.4- Tirage de l'échantillon

3.5.4.1- Tirage à Douala et Yaoundé

Le nombre total de ZD sélectionnées dans chacune des deux métropoles du pays est de 100. Le Nombre de ZD tirée par arrondissement est proportionnel au nombre total de ZD de cet arrondissement dans la métropole. Le nombre de ménages-échantillons de chaque ZD, compte tenu de la charge de travail des enquêteurs suivant la méthodologie de collecte est de 18 ou 12 suivant que la ZD a fait ou non l'objet de l'enquête légère. Sur cette base, la taille de l'échantillon est d'environ 1250 ménages pour chacune des deux métropoles. Au total 10101 ménages ont été tirés dans 542 ZD.

3.5.4.2- Tirage dans les autres régions

Dans les autres régions, on a effectué un tirage à deux degrés. Ainsi, dans chaque région, l'on tire d'abord dans chaque strate le nombre de ZD souhaité parmi toutes celles appartenant à cette strate. Ensuite, un effectif de 21 ou 24 ménages a été tiré dans les ZD de l'enquête légère puis 18 ménages dans les autres ZD.

3.6- POPULATION CIBLE ET TAILLE DE L'ECHANTILLON

La présente étude s'intéresse aux personnes qui ont quitté le Cameroun pour tout autre pays étranger entre 2001 et 2007. Les informations ont été recueillies auprès des membres du ménage. Toutefois, les analyses seront effectuées au niveau individuel. La taille de l'échantillon est 424 individus.

3.7- EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

Quelque soit le soin apporté à la réalisation de l'opération de collecte des données (conception, formation du personnel, mise en œuvre des contrôles), il n'est pas exclu que les résultats pourraient être entachés d'erreurs. Il s'agit des erreurs de dénombrement (omissions, erreurs de déclaration) et des erreurs de contenu (erreurs de saisie, de chiffrement etc.) (GENDREAU, 1993). C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de procéder à une évaluation de la qualité des données de l'ECAM3 afin d'en apprécier les biais éventuels, la précision et les limites d'utilisation. Nous procéderons à l'évaluation interne et externe de ces données.

3.7.1- Evaluation interne

L'évaluation interne est celle qui fait appel aux données recueillies lors de l'opération de collecte. Cette évaluation comprendra les taux de non réponses et l'évaluation des données sur l'âge.

3.7.1.1- Taux de non réponses

Les non réponses résultent des omissions ou refus de l'enquêté ou encore des erreurs de saisie. L'évaluation par les taux de non réponse permet de juger si la variable est utilisable. La variable est utilisable si son taux de non réponse est inférieur à 10%. Le tableau 3.1 donne pour chaque variable l'effectif des cas valides, des cas manquants et les taux de non réponse.

Tableau 3.1: Taux de non réponses pour chaque variable.

VARIABLES	CAS VALIDES	CAS MANQUANTS	TAUX DE NON REPONSES (%)
Pays de destination	424	0	0
Sexe du migrant	423	1	0,2
Age du migrant	420	4	0,9
Niveau d'instruction du migrant	421	3	0,7
Motif de la migration	423	1	0,2
Prise de décision	424	0	0
Prise en charge	412	12	2,8

Toutes les variables qui figurent dans ce tableau seront utilisées car leurs taux de non réponse est inférieur à 10%.

3.7.1.2- Evaluation des données sur l'âge

Pour la réalisation de cette étude, les données sur l'âge du migrant vont être évaluées. Notons que l'âge du migrant a été fourni par le chef de ménage ou son représentant. Par conséquent, le risque pour que ces données soient entachées d'erreurs est plus élevé. Cette évaluation va s'opérer à travers la méthode graphique et en fonction des distorsions observées le choix de l'indice à calculer sera fait.

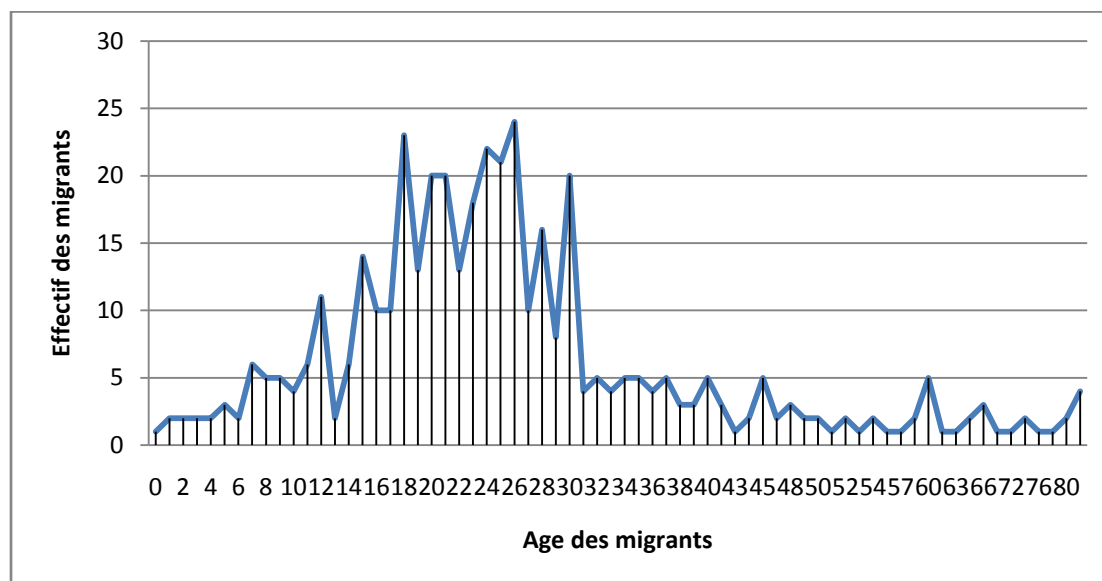
a) Méthode graphique

Il s'agit de la variation de l'âge en fonction de l'effectif des migrants.

❖ Age du migrant

Vue les distorsions de la courbe, il est possible de dire que les données sur l'âge des migrants ont été mal déclarées. On observe en effet, une attraction des âges vers les chiffres se terminant par 0, 4, 5 et 6.

Graphique3.1 : Variation de l'effectif des migrants en fonction de l'âge du migrant



Source : ECAM3

Afin de confirmer ou d'infirmer ces différentes attractions, l'indice de Myers va être calculé car il permet de vérifier s'il existe ou pas une préférence pour les âges se terminant entre 0 et 9.

b) Indice de MYERS

Cet indice exprime les préférences pour les âges se terminant par chacun des chiffres de 0 à 9 (cf GENDREAU, 1993). On ne peut pas directement comparer les effectifs totaux successifs des personnes ayant déclaré des âges se terminant respectivement par chacun de ces chiffres (0 à 9) du fait de la décroissance normale des effectifs avec l'âge.

Myers a donc proposé de calculer pour chacun de ces chiffres un « effectif remanié » qui, s'il n'y avait aucune préférence ou aversion, serait égal à 10% de l'effectif total remanié.

La somme des écarts en valeur absolue des pourcentages de chacun des effectifs remaniés avec l'effectif théorique 10 constitue l'indice de Myers.

Si les déclarations d'âge sont exactes, tous les effectifs remaniés sont à peu près égaux et l'indice est presque nul. Sa valeur est d'autant plus élevée que les préférences ou aversions pour les âges se terminant par certains chiffres sont plus grandes. Sa valeur maximale est atteinte lorsqu'il y a préférence pour tous les âges se terminant par un seul et même chiffre et vaut alors 180. Le procédé de calcul est présenté en annexe 1

❖ INDICE DE MYERS POUR L'ÂGE DES MIGRANTS

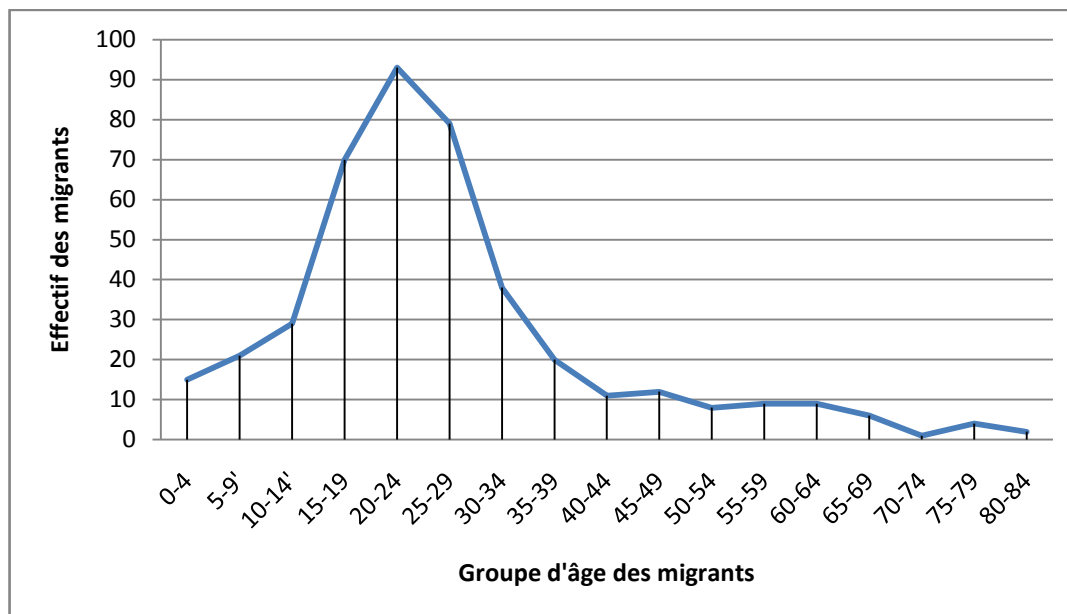
La déclaration de l'âge de l'ensemble des migrants présente une attraction pour les âges se terminant par 0, 5, 6, 8 et une répulsion pour ceux se terminant par 1, 2, 3, 7 et 9. L'âge du migrant a donc été mal déclaré.

Tableau 3.2 : Indice de Myers pour l'âge des migrants

U	S _u	S' _u	T _u	T _u (%)	Écarts des T _u	Indice de Myers
0	58	54	544	15,5	5,5	5,5
1	31	25	262	7,5	-2,5	2,5
2	36	25	283	8,1	-1,9	1,9
3	27	25	258	7,4	-2,6	2,6
4	37	31	340	9,7	-0,3	0,3
5	49	35	434	12,4	2,4	2,4
6	43	33	400	11,4	1,0	1,4
7	29	19	270	7,7	-2,3	2,3
8	48	25	427	13,0	3,8	3
9	26	13	260	7,4	-2,6	2,6
TOTAL			3508	100,0		24,7

Source : ECAM

Graphique3.2 : Variation de l'effectif des migrants en fonction des groupes d'âge du migrant



Les graphiques ci-dessus présentent des courbes plus uniformes que celles obtenues sans le regroupement des âges.

3.7.1.3- Limites des données

L'ECAM3 présente plusieurs limites pour l'étude des migrations en général et du choix de la destination migratoire en particulier.

- La première limite est commune à la plupart des enquêtes portant sur les migrations. C'est le fait que les questions posées ne s'adressent pas directement au migrant. Ceci pourrait introduire des erreurs de déclaration car le migrant peut se trouver dans une destination différente de celle déclarée par les membres du ménage.
- Aussi, il y a l'absence de variables importantes pour la meilleure compréhension du choix de la destination migratoire. Il s'agit du statut d'activité du migrant au moment du départ et de la qualité des infrastructures sociales.

3.7.2- Evaluation externe

L'évaluation externe des données consiste à comparer les données recueillies par l'ECAM3 avec celles d'une autre source de données. Cette dernière provient de l'OIM en 2009. Selon l'ECAM3, la migration internationale touche 11,1% des personnes vivant au Cameroun. Parmi eux, 49,3% se dirigent vers un pays africain et 38,5% vers un pays occidental. L'OIM quant à elle déclare que 38% des migrants camerounais se rendent dans un pays occidental (France, Etats-Unis d'Amérique, Allemagne, Royaume-Uni) contre 39% qui se rendent dans un pays africain (Gabon, Nigéria, Tchad, Centrafrique, Congo, Burkina Faso), les autres destinations constituent 23%. Cette comparaison montre que les données de l'ECAM3 sont proches de celles de l'OIM et peuvent de ce fait être considérées comme fiables.

3.8- CADRE D'ANALYSE

Il est constitué des hypothèses spécifiques et du schéma d'analyse.

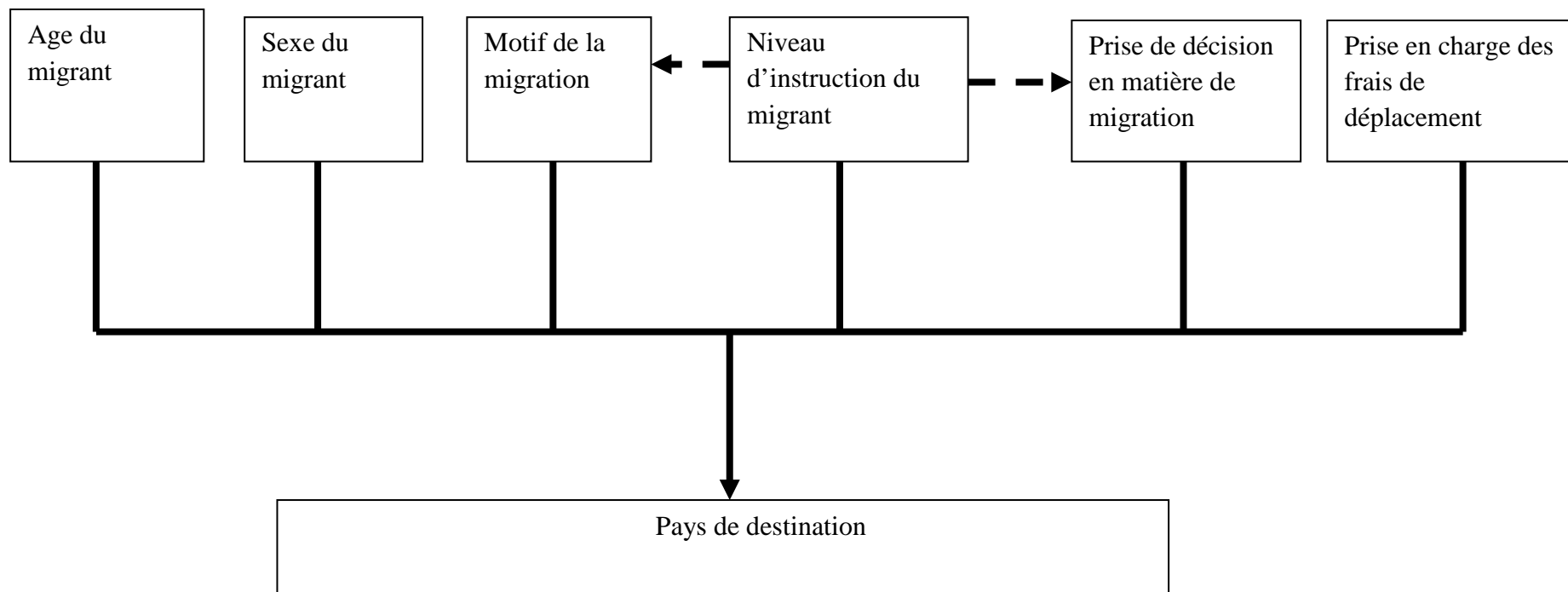
3.8.1- Hypothèses spécifiques

Les hypothèses spécifiques que nous avons retenues sont les suivantes :

- H1 : Les migrants de sexe masculin ont plus de chance de se rendre dans les pays occidentaux que ceux de sexe féminin.
- H2 : Les migrants âgés de 21-34ans ont plus de chance d'avoir les pays occidentaux que ceux âgés de 35ans et plus.
- H3 Les migrants de niveau secondaire et plus ont plus de chance de se diriger vers les pays occidentaux que ceux sans niveau d'instruction ou de niveau primaire.
- H4 : Les migrants qui migrent pour les raisons d'étude ont plus de chance de se rendre dans les pays occidentaux que ceux qui migrent pour la recherche d'emploi.

3.8.2- Schéma d'analyse

Figure 3.1 : Schéma d'analyse du choix de la destination migratoire



3.9- DEFINITION DES VARIABLES OPERATIONELLES

3.9.1- Variable dépendante

La variable dépendante de l'étude est le Pays de destination. Elle renvoie à la destination migratoire que le migrant a empruntée. Du fait que l'évènement étudié dans ce travail est la migration vers les pays occidentaux, les modalités de la variable dépendante sont Pays occidentaux et Pays africains. Les pays occidentaux sont constitués des pays européens, ceux d'Amérique du Nord et d'autres destinations tandis que les pays africains sont constitués des pays de la CEMAC et d'un autre pays africains.

3.9.2- Variables indépendantes

3.9.2.1- Caractéristiques des migrants

a) Sexe du migrant

Ayant comme modalités *hommes et femmes*, le sexe du migrant est un caractère inné de celui-ci.

b) Age du migrant

L'âge du migrant est le temps qui s'est écoulé entre la date de l'enquête et sa date de naissance. Ses modalités sont : *Moins de 19 ans, 20-34ans et 35ans et plus*.

c) Niveau d'instruction du migrant

Le niveau d'instruction du migrant est le niveau de connaissance que celui-ci a acquis durant son cursus scolaire. Ses modalités sont : *Sans instruction* pour les migrants qui n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire, *Primaire* pour ceux qui ont fini le cycle primaire ou pas et *Secondaire et plus* pour ceux qui se sont arrêtés au niveau secondaire ou ont continué au niveau supérieur.

d) Motif de la migration

Le motif de la migration est la raison pour laquelle le migrant décide de quitter le pays de départ. Ses modalités sont : *Recherche d'emploi, Etudes ou formation, Suivre ou rejoindre la famille, Autres raisons*. La recherche d'emploi concerne les migrants qui se déplacent dans l'optique de trouver un emploi dans le pays de destination ou à la recherche d'autonomie.

e) Prise de décision en matière de migration

La prise de décision en matière de migration renvoie à la personne qui a pris la décision de la migration. Cette personne peut être le migrant *Lui-même, Chef de ménage, réseaux sociaux* qui sont des personnes vivant déjà dans le pays de destination, *Autres parents* qui sont des personnes qui partagent un lien de parenté avec le migrant mais qui vivent à l'extérieur du ménage.

f) Prise en charge des frais de déplacement

Elle renvoie à la personne qui a pris en charge les frais de déplacement du migrant. Elle a les mêmes modalités que « la prise de décision en matière de migration » : *Lui-même, Chef de ménage, réseaux sociaux, Autres parents*.

3.10- METHODES D'ANALYSE

Après l'élaboration des cadres conceptuel et d'analyse, il faut passer à la vérification des hypothèses. Cette vérification passe par l'utilisation des méthodes statistiques bien précises dont le choix dépendra des objectifs poursuivis par l'étude, de la nature des variables et de l'unité d'analyse. Dans le cadre de cette étude, deux types d'analyses sont utilisées à savoir les analyses descriptives et explicatives.

3.10.1- Analyses descriptives

L'analyse descriptive se fera au niveau bivarié et au niveau multivarié.

3.10.1.1- Analyse descriptive bivariée

Il s'agit ici de vérifier s'il existe une association entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes. Sachant que la variable dépendante et les variables indépendantes sont qualitatives, le tableau de contingence suivi d'un test de Khi-deux vont être utilisés pour évaluer l'association entre les variables. Lorsque la probabilité associée au Khi-deux est inférieure au seuil de signification retenu (5%), les deux variables sont associées, sinon elles sont indépendantes.

L'analyse bivariée se limite à l'analyse de la relation entre deux variables. Pour analyser la relation entre la variable dépendante et plusieurs variables indépendantes, il faut recourir à l'analyse multivariée.

3.10.1.2- Analyse descriptive multivariée

Ici, on se sert des méthodes d'analyse factorielle. Ce sont des techniques statistiques de réduction des données. Elles permettent de vérifier s'il existe une corrélation entre les variables indépendantes. Si oui, elles auront pour objectif de retenir un nombre limité de variables comptant pour une large part de la variance totale de l'ensemble des variables observées de manière à faciliter ou simplifier l'analyse par la construction de nouveaux concepts à travers des indicateurs combinés.

Le choix de la méthode dépend de la nature des variables. Si les variables indépendantes sont qualitatives, la méthode utilisée est l'Analyse Factorielle de Correspondances Multiples (AFCM). Elle met en relation la variable dépendante avec plusieurs variables indépendantes et permet d'élaborer les profils des migrants selon le lieu de destination. L'Analyse en Composantes Principales quant à elle est utilisée dans le cas où les variables sont quantitatives. Elle servira à vérifier les corrélations entre les variables indépendantes et à la création de la variable « distance entre le logement et les infrastructures sociales ». Sa réalisation se fera avec le logiciel SPAD5.5.

3.10.2- Analyse explicative

La variable dépendante de cette étude étant qualitative et dichotomique, la régression logistique binaire est la méthode d'analyse explicative appropriée. Cette méthode estime les risques ou la probabilité de survenance d'un évènement en fonction des variables indépendantes. La variable dépendante prend la modalité 1 quand l'évènement est réalisé et 0 sinon. La régression logistique estimera par exemple la probabilité pour un migrant de se rendre dans un pays africain par rapport à un pays occidental.

Si p est la probabilité que l'évènement étudié (le migrant choisit un pays occidental) se réalise, $1-P$ est la probabilité que cet évènement ne se réalise pas (le migrant choisit un pays africain) et le modèle de régression logistique permet de mettre $L = \text{Log} (P/(1-P))$ sous la forme linéaire suivante :

$$L = b_0 + b_1X_1 + b_2X_2 + \dots + b_pX_p$$

Où X_1, X_2, \dots, X_p sont les variables indépendantes et $b_0, b_1, b_2, \dots, b_p$ les coefficients de régression du modèle (Taffé, 2004).

Est associée, une forme non linéaire de la probabilité P qui se présente comme suit :

$$P = 1 / (1 + \exp(-L)).$$

La régression logistique utilise la méthode du maximum de vraisemblance pour estimer les paramètres du modèle. Du fait de la non-linéarité du modèle, ces paramètres sont estimés par itération. Cette méthode est essentiellement probabiliste. Elle fournit des coefficients de régression « b_i » à partir desquels on calcule les Odds Ratio (OR) ou rapports de chances ($\exp(\beta)$). L'interprétation des résultats se fera à partir des Odds Ratio. Un OR supérieur à 1 exprime une plus grande probabilité que le migrant se rende dans un pays occidental que dans un pays africain dans la catégorie considérée par rapport au groupe de référence.

S'agissant de l'adéquation des modèles, on fera recours au test statistique d'adéquation du modèle de régression aux données, fourni par la procédure « Iroc » du logiciel « STATA09 ». Toutefois, nous présenterons les résultats des tests d'adéquation pour chaque modèle.

Pour hiérarchiser les facteurs qui influencent le choix de la destination des migrants, nous allons calculer la contribution des différentes variables explicatives de ce phénomène par la formule suivante :

Contribution de la variable= (Khi deux modèle saturé – Khi deux modèle sans la variable)/ Khi deux modèle saturé.

Le chapitre qui s'achève a permis de présenter la source de données retenue pour l'étude et d'évaluer la qualité des données, ensuite, d'élaborer le cadre d'analyse et de définir les différentes variables. Pour l'atteinte des objectifs fixés au départ, deux types d'analyse ont été retenus. Il s'agit d'une part de l'analyse descriptive qui se fera au niveau bivarié et au niveau multivarié. Au niveau bivarié, le test de Khi deux sera réalisé afin de vérifier s'il existe une association entre la variable dépendante et les variables indépendantes. Le niveau multivarié quant à lui fera recours à l'AFCM pour dégager le profil des migrants selon les destinations. D'autre part, l'analyse explicative sera fondée sur le modèle de régression logistique binaire pour la détermination des facteurs explicatifs du choix de la destination. De ce fait, le chapitre suivant va permettre de produire les résultats de l'analyse descriptive.

CHAPITRE 4 : ANALYSE DIFFERENTIELLE DU CHOIX DE LA DESTINATION MIGRATOIRE

L'analyse descriptive va se dérouler en deux phases. D'abord l'analyse descriptive bivariée qui va s'intéresser à l'association entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes qualitatives. Ensuite, l'analyse descriptive multivariée qui va permettre de dégager le profil des migrants selon leur destination.

4.1- ANALYSE BIVARIEE

4.1.1- Pays de Destination et sexe du migrant

Le sexe du migrant n'est pas significativement associé au pays de destination. Les migrants de sexe masculin comme ceux de sexe féminin choisissent leur destination migratoire de la même manière.

Tableau 4.1 : Proportion des migrants selon le sexe et le pays de destination

Variables	Modalités	Pays Africains		Pays occidentaux	
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Sexe du migrant	Masculin	115	50,2	114	51,5
	Féminin	94	48,5	100	46,5
	Khi deux	1,105^{NS}			

*NS non significatif, ***significatif à 1%, **significatif à 5%, *significatif à 10%*

4.1.2- Pays de destination et âge du migrant

Au seuil de 5%, l'âge du migrant est significativement associé au pays de destination. Dans les pays africains, les migrants âgés de moins de 21ans ((58,7%) prédominent, suivis de ceux âgés entre 21et 34 ans (44,7%) et enfin ceux de 35 ans et plus (42,7%). Dans les pays

occidentaux par contre, ce sont les migrants âgés de 35 ans et plus (57,3%) qui sont majoritaires, suivis de ceux âgés de 21-34 ans (55,3%) et enfin de ceux de moins de 21ans (41,3%).

Tableau 4.2- Proportion des migrants selon l'âge du migrant et le pays de destination

Variables	Modalités	Pays Africains		Pays occidentaux	
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Age du migrant	Moins de 21 ans	91	58,7	64	41,3
	21-34	85	44,7	105	55,3
	35ans et plus	32	42,7	43	57,3
	Khi deux	8,384**			

*NS non significatif, ***significatif à 1%, **significatif à 5%, *significatif à 10%*

4.1.3- Pays de destination et niveau d'instruction du migrant

Le niveau d'instruction du migrant est significativement associé au pays de destination au seuil de 1%. Plus les migrants sont instruits moins ils se dirigent vers les pays africains. Dans ces pays, les migrants sans instruction ont la plus grande proportion (74,3%), suivis de ceux du niveau primaire (71,8%) et enfin de ceux du niveau secondaire et plus (32,4%). D'un autre côté, plus les migrants sont instruits plus ils se rendent dans les pays occidentaux. Les migrants ayant un niveau secondaire et plus ont une proportion de 67,6%, viennent ensuite les migrants de niveau primaire (28,2%) et enfin ceux sans instruction (25,7%).

Tableau 4.3 : Proportion des migrants selon le niveau d’instruction du migrant et le pays de destination

Variables	Modalités	Pays Africains		Pays occidentaux	
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
N du migrant	Sans instruction	52	74,3	18	25,7
	Primaire	79	71,8	31	28,2
	Secondaire et plus	78	32,4	163	67,6
	Khi deux	67,421***			

*NS non significatif, ***significatif à 1%, **significatif à 5%, *significatif à 10%*

4.1.4- Pays de destination et motif de la migration

Le pays de destination est significativement associé au motif de la migration au seuil de 1%. Les migrants se dirigent vers les pays africains d’abord pour suivre la famille (66,7%), ensuite pour rechercher de l’emploi (64,6%), pour poursuivre les études (36,0%) et enfin pour d’autres raisons (34,4%). Par ailleurs, dans les pays occidentaux, viennent en tête, les autres raisons (65,6%), ensuite les raisons d’études et formation (64,0%), la recherche d’un emploi (35,4%) et enfin le regroupement familial (33,3%).

Tableau 4.4 : Proportion des migrants selon le motif de la migration et le pays de destination

Variables	Modalités	Pays Africains		Pays occidentaux	
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Motif de la migration	Recherche d'emploi	73	64,6	40	35,4
	Etudes	50	36,0	89	64,0
	Suivre la famille	54	66,7	27	33,3
	Autres raisons	31	34,4	59	65,6
	Khi deux	38,185***			

*NS non significatif, ***significatif à 1%, **significatif à 5%, *significatif à 10%*

4.1.5- Pays de destination et prise de décision en matière de migration

Il existe une association entre la prise de décision en matière de migration et le pays de destination au seuil de 1%. Dans les pays africains, la proportion des migrants dont la décision de migrer a été prise par le chef de ménage (65,9%) est la plus élevée, ensuite vient celle dont la décision est prise par le migrant lui-même (58,8%), les autres parents (33,6%) et les réseaux sociaux (21,1%) enfin. Pour ce qui est des pays occidentaux, la proportion des migrants dont la décision de migrer a été prise par les réseaux sociaux est la plus élevée (78,9%). Elle est suivie par ceux dont la décision a été prise par les autres parents (66,4%), ensuite par le migrant lui-même (41,2%) et enfin par le chef de ménage (34,1%)

Tableau 4.5 : Proportion des migrants selon la prise de décision en matière de migration et le pays de destination

Variables	Modalités	Pays Africains		Pays occidentaux	
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Prise de décision en matière de migration	Lui même	100	58,8	70	41,2
	Chef de ménage	58	65,9	30	34,1
	Autres parents	43	33,6	85	66,4
	Réseaux sociaux	8	21,1	30	78,9
	Khi deux	40,645***			

*NS non significatif, ***significatif à 1%, **significatif à 5%, *significatif à 10%*

4.1.6- Pays de destination et prise en charge des frais de déplacement

Au seuil de 1%, le pays de destination est significativement associé à la prise en charge des frais de déplacement. Il est donc possible de constater que dans les pays africains, les migrants dont les frais de déplacement ont été pris en charge par le chef de ménage arrivent en tête (64,5%), suivis de ceux qui ont eux-mêmes pris en charge leurs frais de déplacement (61,2%) et respectivement de ceux dont les frais de déplacement ont été pris en charge par les autres parents (32,0%) et par les réseaux sociaux (22,2%). Pour ceux qui se sont dirigés dans les pays occidentaux, les frais de déplacement ont été pris en charge tout d'abord par les réseaux sociaux (77,8%), ensuite par les autres parents (68,0%) et enfin par le migrant lui-même (38,8%) et le chef de ménage (35,5%).

Tableau 4.6: Proportion des migrants selon la prise en charge des frais de déplacement et le pays de destination

Variables	Modalités	Pays Africains		Pays occidentaux	
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Prise en charge de la migration	Lui-même	60	61,2	38	38,8
	Chef de ménage	91	64,5	50	35,5
	Autres parents	41	32,0	87	68,0
	Réseaux sociaux	10	22,2	35	77,8
	Khi deux	47,143***			

*NS non significatif, ***significatif à 1%, **significatif à 5%, *significatif à 10%*

4.2- PROFIL DES MIGRANTS SELON LE TYPE DE DESTINATION MIGRATOIRE

Le profil des migrants selon la destination migratoire est obtenu à partir de l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples. Cette méthode d'analyse vise à rassembler en un nombre réduit de dimensions la plus grande partie de l'information initiale non pas aux valeurs absolues mais aux correspondances entre les variables, c'est-à-dire aux valeurs relatives. L'élaboration du profil passe par la détermination des axes factoriels et la représentation graphique.

4.2.1- Détermination des axes factoriels

Pour la réalisation de ce profil, 7 variables nominales actives et 22 modalités ont été utilisées. Ces variables ont permis la construction de 10 principaux axes factoriels dont seulement 2 ont été retenues à partir du critère de Kaiser. Il consiste à rechercher, s'il existe un coude et de ne conserver que les valeurs propres jusqu'à ce coude. C'est ainsi que deux axes factoriels ont été retenus. Les pourcentages de l'inertie expliquée par chacun de ses axes sont respectivement 14,86% et 14,44% (Annexe 2).

Pour interpréter un axe, seules les modalités dont la contribution dans l'axe est supérieure à la moyenne théorique qui est 4,55 (100/22) ont été retenues. Ensuite, les coordonnées de chacune de ces modalités ont été attribuées. Il est alors possible de dire que l'axe « oppose » ceux qui ont des coordonnées négatives à ceux qui ont des coordonnées positives (Annexe 3).

PREMIER AXE FACTORIEL

L'axe 1 distingue

- ❖ D'un côté les migrants âgés de 35ans et plus qui migrent pour rechercher de l'emploi dans le pays de destination. Les frais de déplacement et la prise de décision en matière de décision ont été assurés par le migrant lui-même.

- ❖ De l'autre côté, les migrants âgés de moins de 21 ans migrent pour des raisons d'études. Les frais de déplacement et la prise de décision en matière de décision ont été assurés par le chef de ménage.

Tableau 4.7: Description de l'axe 1 par modalités

VARIABLES	Modalités à coordonnées positives	Modalités à coordonnées négatives
Age du migrant	35 ans et plus	Moins de 21 ans
Prise en charge des frais de déplacement	Lui même	Chef de ménage
Prise de décision en matière de migration	Lui même	Chef de ménage
Motif de la migration	Recherche d'emploi	Etudes

DEUXIEME AXE FACTORIEL

Le second axe factoriel oppose

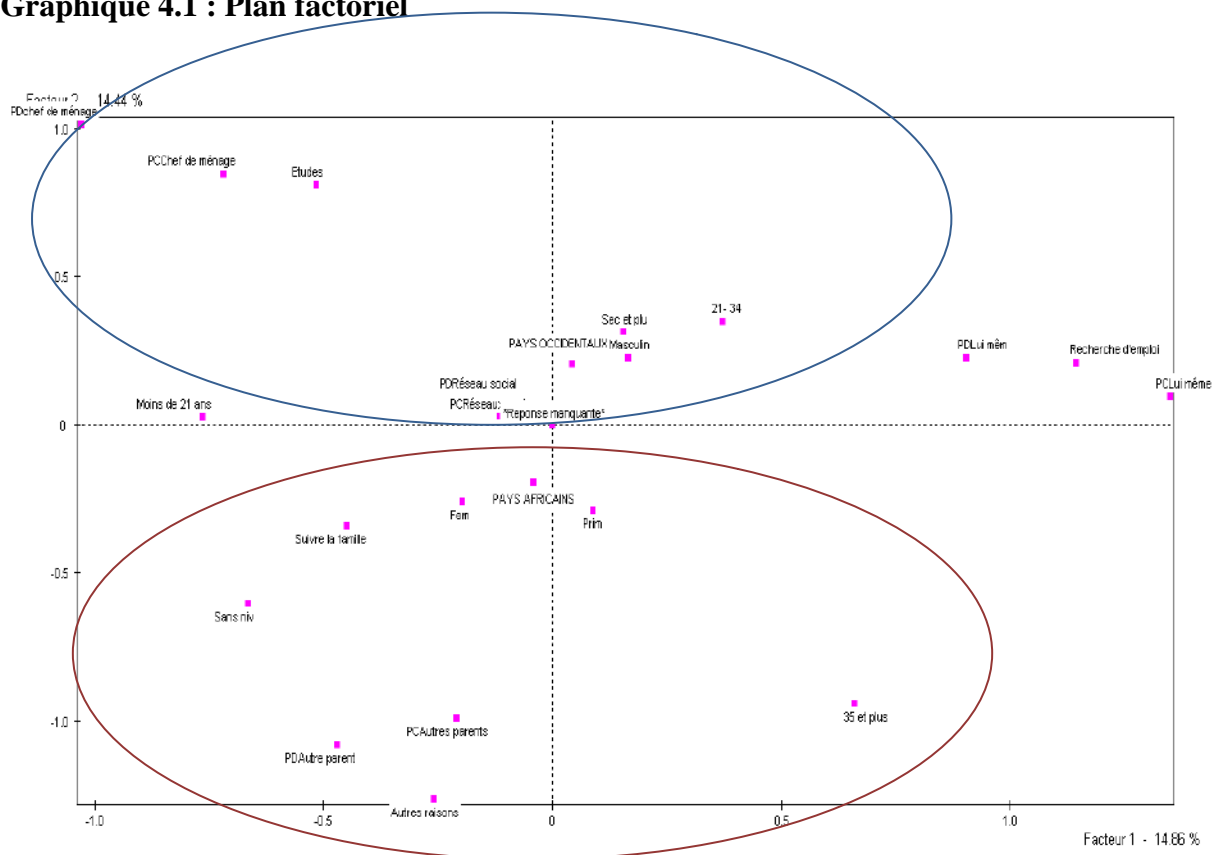
- ❖ D'une part les migrants qui ont comme destination migratoire les pays africains. Ces derniers sont sans niveau d'instruction. La décision de migrer et les frais de déplacement ont été assurés par le chef de ménage.
- ❖ D'autre part, les migrants les pays occidentaux comme destination migratoire sont de niveau d'instruction secondaire et plus. La décision de migrer et les frais de déplacement ont été assurés par les réseaux sociaux.

Tableau 4.8 : Description de l'axe 2 par modalités

VARIABLES	Modalités à coordonnées positives	Modalités à coordonnées négatives
Pays de destination	Pays africains	Pays occidentaux
Niveau d'instruction du migrant	Sans niveau	Secondaire et plus
Prise de décision en matière de migration	Chef de ménage	Réseaux sociaux
Prise en charge des frais de déplacement	Chef de ménage	Réseaux sociaux

4.3- REPRESENTATION GRAPHIQUE ET CATEGORISATION DES MIGRANTS SELON LA DESTINATION MIGRATOIRE

Graphique 4.1 : Plan factoriel



Le graphique 4.1 présente deux principaux profils.

Premier profil

- ❖ Le premier profil caractérise les migrants qui ont comme destination les pays occidentaux. Ils sont de sexe masculin, âgés entre 21 et 34 ans, de niveau secondaire et plus, se rendant dans les pays occidentaux dans le but de continuer ses études ou de se former. La décision de migrer et les frais de déplacement ont été assurés par le chef de ménage et les réseaux sociaux.

Second profil

- ❖ Le second profil est celui des migrants qui se dirigent vers les pays africains. Ils sont des individus de sexe féminin, âgés de 35 et plus, dont la décision de migrer et les frais de déplacement ont été assurés par les autres parents. Ils sont non scolarisés ou de niveau primaire et veulent suivre leur famille dans le pays d'accueil.

Tout au long de ce chapitre, il a été question de montrer dans un premier temps l'association entre les différentes variables indépendantes qualitatives et la variable dépendante. Les variables significativement associées au type de destination migratoire sont : l'âge du migrant, le niveau d'instruction du migrant, le motif de la migration, la prise de décision en matière de migration et la prise en charge des frais de déplacement. D'autre part, au niveau multivarié, le profil des migrants selon le type de destination a pu être dressé. L'analyse explicative permettra de connaître les facteurs explicatifs du choix de la destination et sera effectuée dans le prochain chapitre.

CHAPITRE V : ESSAI D'EXPLICATION DU CHOIX DE LA DESTINATION DES INTERNATIONAUX DU CAMEROUN

L'objectif de ce chapitre est de présenter un modèle d'analyse adéquat qui permet d'identifier les facteurs explicatifs du choix de la destination et les mécanismes par lesquels ils agissent. Pour ce faire, il sera articulé en deux parties : la première présente les modèles d'analyse et leur adéquation, la deuxième section s'intéresse aux facteurs explicatifs du choix de la destination et à la hiérarchisation de ces facteurs.

5.1- DESCRIPTION DES MODELES D'ANALYSE ET TEST D'ADEQUATION

5.1.1- Description des modèles d'analyse

Afin de vérifier la véracité du schéma d'analyse, le modèle pas à pas a été adopté. Il s'agit d'une part de dégager les effets bruts de chaque variable indépendante avec la variable à expliquer et d'introduire successivement les variables indépendantes selon l'ordre du schéma d'analyse d'autre part. On part ainsi du modèle M1 au modèle M5 qui contient toutes les variables explicatives.

Avant d'utiliser ces dernières, un test de corrélation a été effectué. Il s'agit de l'ACP dont la matrice de corrélation est présentée en annexe6. Sont considérées comme corrélées, deux variables dont le coefficient de corrélation est supérieur ou égal à 0,5. Les variables « prise en charge des frais de déplacement » et « prise de décision en matière de migration » sont fortement corrélées (0,67). De ce fait, la prise de décision en matière de migration a été supprimée.

Tout ceci aboutit aux modèles suivants :

- ❖ Modèle M1 : Sexe du migrant
- ❖ Modèle M2 : M1 + Age du migrant
- ❖ Modèle M3 : M2 + Niveau d'instruction du migrant
- ❖ Modèle M4: M3 + Motif de la migration
- ❖ Modèle M5 : M4 + Prise en charge des frais de déplacement

5.1.2- Test d'adéquation du modèle

Après l'énoncé des différents modèles, il faudrait vérifier leur adéquation. Le test d'adéquation est utilisé pour prédire la probabilité de succès de chaque observation. Une des méthodes qui permet d'effectuer ce test est la courbe de Receiving Operator Characteristic (ROC). Selon Taffé (2004), l'ajustement est satisfaisant si :

- a) La distance entre l'outcome observé $y' = (y_1, y_2, \dots, y_n)$ et l'outcome prédit par le modèle $y = (y_1, y_2, \dots, y_n)$ est petite ;
- b) Le modèle est bien « calibré », c'est-à-dire les fréquences prédites sont proches de celles observées ;
- c) Le modèle permet de bien discriminer entre les valeurs de $y=0$ et $y=1$ en fonction des variables explicatives x_1, x_2, \dots, x_p , c'est-à-dire on obtient de bonnes sensibilités et spécificités.

La démarche de construction consiste à :

- Fixer d'abord un seuil de probabilité (généralement 0,5) au-delà duquel, on considère que la réponse est positive ;
- Ensuite, à comparer la sensibilité (« sensitivity »), c'est-à-dire la proportion de réponses positives observées qui sont correctement classées par le modèle (« observed positive ») et la spécificité (« specificity »), c'est-à-dire la proportion de réponses négatives observées qui sont correctement classées par le modèle (« observed negative »).

La commande « lroc » du logiciel STATA permet d'obtenir la courbe ROC. La surface séparant la courbe ROC et la diagonale donne le pouvoir prédictif réel. Elle permet

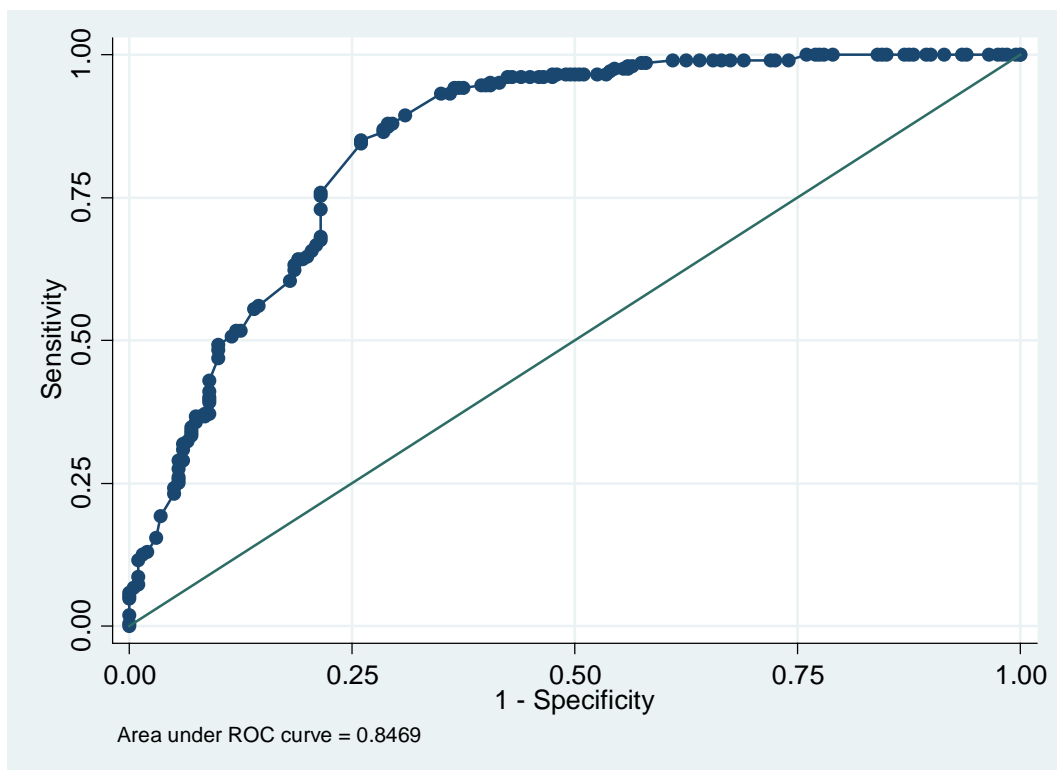
aussi d'évaluer la précision du modèle pour discriminer les « outcomes » positifs $y=1$ des « outcomes » négatifs $y=0$.

La règle du pouce stipule que:

- Si aire du ROC = 0,5 : il n'y a pas de discrimination ;
- Si aire $0,7 \leq \text{ROC} < 0,8$: la discrimination est acceptable et l'ajustement est adéquat ;
- Si aire $0,8 \leq \text{ROC} \leq 0,9$: la discrimination est excellente et l'ajustement est aussi excellent ;
- Si aire ROC $\geq 0,9$: la discrimination est exceptionnelle.

D'après le graphique ci-dessous, les valeurs de l'aire de la courbe évoluent de 0,5077 à 0,8469. Le modèle est donc adéquat.

Graphique 5.1 : Courbe du ROC



5.2- FACTEURS EXPLICATIFS DU CHOIX DE LA DESTINATION MIGRATOIRE

Les facteurs explicatifs du choix de la destination migratoire sont déduits de l'analyse du modèle saturé (M5). Seules les variables qui sont significatives au seuil de 5% dans ce modèle sont considérées comme des facteurs explicatifs du phénomène. Il s'agit dès lors *du niveau d'instruction du migrant, du motif de sa migration et de la prise en charge des frais de déplacement.*

5.2.1- Effets nets des facteurs explicatifs du choix de la destination migratoire

a) Niveau d'instruction du migrant

Au seuil de 1%, le niveau d'instruction a une influence significative sur le type de destination migratoire. Le seuil de significativité de cette variable reste constant quelque soit le modèle. Les migrants sans instruction et de niveau primaire ont respectivement 94 et 90% moins de chance de migrer vers les pays occidentaux par rapport aux migrants de niveau secondaire et plus. Ces résultats convergent vers ceux de plusieurs études notamment celle de Médina (2009) au Nicaragua qui montre que les migrants les plus instruits se dirigent vers les Etats-Unis d'Amérique tandis que les moins instruits ont comme destination migratoire le Costa Rica, pays voisin. Evina et Mimche (2009), tout comme l'OIM (2009) ont aussi évoqué l'attrait des personnes hautement qualifiées vers les pays occidentaux. En effet, les problèmes d'éducation au Cameroun commencent au moment de la crise économique des années 1980. Celle-ci a entraîné la suppression des bourses universitaires, l'instauration d'une scolarité payante, la réduction du salaire des enseignants et les mauvaises conditions de travail. De tout ceci a découlé les problèmes de carence des locaux, de surpopulation des amphithéâtres, d'inadéquation entre la formation et les attentes du système productif (Kamdem, 2009). Aussi, il faudrait ajouter le fait que *« les universités qui prolifèrent en Afrique aient rarement les moyens de proposer des enseignements de troisième cycle surtout dans les domaines de sciences, technologies, ingénierie »* (Adépoju, 2000).

A tout ceci s'ajoute les politiques attractives des pays occidentaux qui permettent de sélectionner les migrants hautement qualifiés. Les Etats-Unis ont par exemple mis sur pieds

des visas spéciaux (H-1B) destinés aux migrants qualifiés (Giband, 2009). L'Allemagne a facilité l'obtention des visas d'étudiant et a réduit le coût des études (Schmelz, 2009).

b) Motif de la migration

Le motif de la migration a une influence significative sur le type de destination migratoire. Son introduction dans le modèle 4 a annulé l'effet de l'âge du migrant. Ce qui signifie que l'influence de l'âge du migrant passe par celle du motif de la migration. Les migrants dont les motifs de la migration sont la recherche d'emploi et suivre la famille ont respectivement 80 et 72% moins de chance de migrer vers les pays occidentaux que ceux qui migrent pour les raisons d'étude. Allant dans le même sens, les études de Kamdem (2009) et Schmelz (2009) ont montré que les camerounais représentent le plus grand contingent d'étudiants africains en France et en Allemagne. L'Allemagne accueille par exemple 1000 étudiants camerounais par an. L'explication peut découler du fait que les pays occidentaux disposent des universités les plus prestigieuses contrairement aux universités camerounaises. Elle découlerait aussi des politiques attractives mises sur pieds par les pays occidentaux pour attirer les personnes hautement qualifiées.

c) Prise en charge des frais de déplacement

La prise en charge des frais de déplacement est significativement associée au type de destination migratoire au seuil de 1%. Les migrants dont les frais de déplacements ont été pris en charge par eux-mêmes, les autres parents et les réseaux sociaux ont respectivement 1,57, 7,66 et 10,20 fois plus de chance de migrer vers les pays occidentaux que ceux dont les frais de déplacement ont été pris en charge par le chef de ménage. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces résultats :

Tout d'abord, selon EESI (2005), le secteur informel au Cameroun touche 90% des emplois. Avec un salaire moyen de 27 300F, il serait difficile pour un chef de ménage qui assure la survie de la famille, de prendre en charge les frais de déplacement vers les pays occidentaux. C'est pourquoi il va se faire aider par les autres parents par exemple qui ont une situation économique meilleure.

La deuxième explication est qu'en raison de l'insatisfaction professionnelle et de l'absence de système de récompense au lieu de service, les travailleurs d'Afrique préfèrent migrer vers les pays du Nord qui offrent des perspectives de travail meilleures (Adépoju, 2000). Si un individu est en mesure de payer ses frais de déplacements, cela pourrait signifier qu'il a exercé un emploi dans le pays de départ.

La dernière explication porte sur la prise en charge des frais de déplacement par les réseaux sociaux. Ce sont des parents ou amis du migrant qui vivent déjà dans le pays de destination. Ils sont déjà insérés professionnellement et aident les migrants à réaliser leurs projets migratoires. C'est le cas de la migration clandestine des mexicains aux Etats-Unis (Rionda et Maranon, 2009) et de la migration des maliens en France (Quiminal, 2002).

Tableau 5.1 : Effets bruts et nets des variables indépendantes sur le pays de destination

Variables indépendantes	Effets bruts	M1	M2	M3	M4	M5
Sexe du migrant	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Masculin	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Féminin	1,06 ^{NS}	1,06 ^{NS}	1,05 ^{NS}	1,21 ^{NS}	1,2 ^{NS}	1,09 ^{NS}
Age du migrant	**		**	**	NS	NS
Moins de 21 ans	0,57***		0,56***	1,23 ^{NS}	1,2 ^{NS}	1,4 ^{NS}
21-34ans	Ref		Ref	Ref	Ref	Ref
35ans et plus	1,09*		1,08 ^{NS}	2,01**	1,49 ^{NS}	1,65 ^{NS}
Niveau d'instruction	***			***	***	***
Sans instruction	0,17***			0,13***	0,06***	0,06***
Primaire	0,19***			0,17***	0,13***	0,10***
Secondaire et plus	Ref			Ref	Ref	Ref
Motif de la migration	***				***	***
Recherche d'un emploi	0,31***				0,38***	0,20***
Etude et formation	Ref				Ref	Ref
Suivre la famille	0,28***				0,66 ^{NS}	0,28***
Autres	1,07 ^{NS}				3,58***	1,40 ^{NS}
Prise en charge des frais						***
Lui même	1,15 ^{NS}					2,57**
Chef de ménage	Ref					Ref
Autres parents	3,86***					8,66***
Réseaux sociaux	6,37***					11,20***
Nombre d'observations		424	420	420	419	407
Khi deux		0,10 ^{NS}	8,49**	74,49***	117,65***	174,73***

5.2.2- Hiérarchisation des facteurs explicatifs du choix de la destination migratoire

Après l'identification des facteurs explicatifs du choix de la destination, suit la hiérarchisation de ces facteurs. Cette hiérarchisation permet de voir les variables sur lesquelles, il faudrait focaliser l'attention pour une meilleure gestion des flux migratoires.

Tableau 5.2: Hiérarchisation des facteurs explicatifs

Variables	Khi deux de la variable	Khi deux du modèle saturé	Contribution	Rang
Niveau d'instruction du migrant	73,40	174,73	57,99	1
Prise en charge des frais de déplacement	117,65	174,73	32,67	2
Motif de la migration	122,85	174,73	29,69	3

La hiérarchisation des facteurs explicatifs montre que le niveau d'instruction du migrant est le facteur qui a une plus grande influence sur le choix de la destination migratoire. Ceci s'explique par les politiques sélectives des pays occidentaux. Car tandis qu'elles rendent difficile l'entrée des migrants moins instruits dans ces pays, elles encouragent l'arrivée des personnes hautement qualifiées. Ensuite, vient la prise en charge des frais de déplacement en raison de la différence de coût selon la destination. Enfin, le motif de la migration est le facteur qui influence le moins.

Au terme de ce chapitre, les facteurs explicatifs du choix de la destination des migrants du Cameroun ont pu être identifiés. Il s'agit respectivement du niveau d'instruction du migrant, de la prise en charge des frais de déplacement et du motif de la migration. L'identification de ces facteurs permet de proposer des recommandations pour une meilleure gestion des flux migratoires.

CONCLUSION GENERALE

Le choix de la destination et les logiques qui l'accompagnent était au centre de cette étude. Cette dernière avait comme objectif général de déterminer les facteurs qui expliquent le choix de la destination migratoire des migrants du Cameroun. Il s'agissait plus spécifiquement d'étudier les variations différentielles du choix de la destination des migrants internationaux du Cameroun de dégager le profil des migrants selon les destinations migratoires, d'identifier les facteurs explicatifs du choix de la destination et leurs mécanismes d'action et de hiérarchiser ces facteurs explicatifs.

Pour ce faire, il a été question tout d'abord de rechercher dans le contexte du Cameroun les éléments qui pouvaient influencer le phénomène. Ils allaient de la situation géographique du pays en Afrique aux différents accords signés entre le Cameroun et d'autres pays en passant par son histoire coloniale et culturelle, son économie et sa démographie. Ensuite, la synthèse de la littérature sur le sujet, a permis d'élaborer le cadre conceptuel de l'étude. Pour la réalisation de l'étude, les données utilisées provenaient de l'ECAM3. Celles-ci ont été évaluées et les méthodes d'analyse présentées. Il s'agissait au niveau descriptif de vérifier l'association entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes et de dégager le profil des migrants selon la destination. Au niveau explicatif, il fallait procéder à l'identification des facteurs explicatifs du choix de la destination.

Il en ressort que, au niveau descriptif, les variables significativement associées au choix de la destination sont : la distance entre le logement et les infrastructures sociales, le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, l'âge du migrant, son niveau d'instruction, le motif de la migration, la prise de décision en matière de migration et la prise en charge des frais de déplacement. Tandis qu'au niveau explicatif, seuls le niveau d'instruction du migrant, la prise en charge des frais de déplacement et le motif de la migration ont une influence significative sur le type de destination migratoire. Ce qui confirme donc les Hypothèses H5 et H6 portant sur l'influence du niveau d'instruction du migrant et du motif de la migration sur le phénomène étudié.

Il faudrait de ce fait retenir que les migrants qui ont pour destination migratoire les pays occidentaux s'y rendent pour des raisons d'étude. Ils sont de niveau secondaire et plus et

leurs frais de déplacement ont été pris en charge par eux-mêmes, les autres parents ou les réseaux sociaux.

Toutefois cette étude présente quelques limites :

- Le fait que les données soient collectées auprès du ménage au lieu du migrant lui-même ;
- Le fait qu'il existe un décalage annuel entre les informations qui portent sur le ménage, le chef de ménage et celles du migrant ;
- L'insuffisance d'approches théoriques qui s'appliquent directement au choix de la destination migratoire ;
- L'absence de certaines variables à l'instar du statut d'activité du migrant, de la qualité des infrastructures disponibles.

Cependant, ces limites n'entravent pas la pertinence scientifique du travail. C'est pour cette raison que quelques recommandations sont formulées.

Recommandations

Dans l'optique de remédier aux problèmes causés par le choix de la destination, nous proposons les recommandations qui suivent :

Au niveau scientifique

- Nous préconisons de réaliser des enquêtes plus approfondies sur la migration en général et sur le choix de la destination en particulier qui permettront de mieux cerner le sujet ;

Au niveau politique

- L'un de nos résultats a montré que ce sont les plus instruits qui migrent vers les pays occidentaux pour continuer leurs études. Nous préconisons à l'Etat du Cameroun de mettre sur pieds des politiques pour une meilleure intégration de ceux-ci dans les pays occidentaux et pour le transfert de leur compétence au Cameroun. Ces compétences pourraient être utile pour la modernisation du système éducatif.
- Pour assurer le transfert de ces compétences vers le Cameroun, il faudrait élargir champ d'action du PARIC (Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais) qui n'œuvre qu'en Allemagne.

BIBLIOGRAPHIE

a- Articles dans les revues

ADEPOJU A. (2000) « les migrations internationales en Afrique subsaharienne : problème et tendances récentes », *Revue internationale des sciences sociales : la migration internationale en 2000*, pp435-449.

BOULY de Lesdain S. (1999), « Migration camerounaise et emploi. L'impact de projet migratoire estudiantin sur la situation des camerounaises face à l'emploi », *Revue Européenne des migrations internationales*, n°15-2, pp189-202.

DIA I. (2005), « Déterminants, enjeux et perception des migrations scientifiques internationales africaines : le cas du Sénégal », *Wiener Zeitschrift für Kritische Afrikastudien*, N°8/2005,5 jg, 32p.

DUMONT G-F. et BUTOR P., « Dynamiques démographiques et géopolitique entre l'Afrique et l'Europe : quels défis ? quelles réponses ? » *Programmes d'études Mondes en développement Série Migrations*, N°15, 12p.

KAMDEM P. (2009), « Mutations dans les migrations camerounaises pour études en Ile de France : 1982-2002 », *Culture et gouvernance locale*, vol.2, n°1, 21p.

LAUZON N., et CHAMBAS M., (2006), « Les migrations », *Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*, 24p.

LESSAULT D., et BEAUCHEMIN C., (2009), « Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe : un essor encore limité », *Population et sociétés*, n°452, 4p.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (2009), « Journée internationale des migrants », *Bulletin d'information-ISSN 0851- 7886*, n°16, pp1-4.

b- Chapitre d'ouvrage

ABEGA S., (1999) « Evolution économique et pauvreté » in : ABEGA S., *société civile et pauvreté*, Yaoundé, éditions CLE, pp 83 – 114.

BEAUCHEMIN C., HENRY S., SCHOUMAKER B. (2004), «Côte d'ivoire - Burkina Faso (1970-2000) : une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour» in AIDELF, *les migrations internationales : observations, analyses et perspectives*, Budapest, pp157-178.

BONNASSIEUX A. (2009), «L'évolution des stratégies migratoires des burkinabé en Côte d'ivoire et le rôle des réseaux communautaire » in BABY-COLLIN, CORTES, FARET, GUETAT-BERNARD, *Migrants des Suds*, Marseille, IRD Editions, pp279-296.

BREDELOUP S. (2009), « Les âges de la migration : Cycle de vie, projets et rapports à l'espace des migrants népalais en Inde » in BABY-COLLIN, CORTES, FARET, GUETAT-BERNARD, *Migrants des Suds*, Marseille, IRD Editions, pp349-366.

BRUSLE T. (2009), « « Rapatriés » burkinabé de Côte d'Ivoire : Réinstallations au pays et nouveaux projet migratoires» in BABY-COLLIN, CORTES, FARET, GUETAT-BERNARD, *Migrants des Suds* P167-186. Marseille, IRD Editions, 503P.

COUSSY J. (1996), « crises démo-économiques de l'Afrique sub-saharienne : les paradigmes d'interprétation. » in COUSSY J., et VALLIN J., *crise et population en Afrique : crises économiques, programme d'ajustement et dynamiques démographiques*, Paris, CEPED, 593P pp11-56.

EVINA A. et MIMCHE H. (2009), « Les mouvements migratoires au Cameroun. » in EBOUSSI B., *L'état du Cameroun 2008*, Yaoundé Editions TERROIRS, pp479- 492.

FONKOUA P., et DJOUNESSE B. (2009), « Etat de l'éducation au Cameroun en 2008 » in EBOUSSI B., *L'état du Cameroun 2008*, Yaoundé, Editions TERROIRS, pp327-349.

GAILLARD A., GAILLARD J. (2002), « Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement de Afrique : un enjeu politique » in TCHEUYAP A. *Brain drain and national (De) construction in Africa*. Mots pluriels, n°20 Février, pp35-65.

GIBAND D. (2009) « Stratégies scolaires et circulation des néo-immigrants dans les banlieues étasuniennes » in BABY-COLLIN, CORTES, FARET, GUETAT-BERNARD, *Migrants des Suds*, Marseille, IRD Editions, pp367-384.

HAMDOUCH B. et KHACHANI M. (2004), « les déterminants de l'immigration internationale du Maghreb » in AIDELF, *les migrations internationales : observations, analyses et perspectives*, Paris, PUF, pp209-222.

KEITA S. (2009 « Migrations internationales et mobilisation des ressources : les maliens de l'extérieur et la mobilisation des ressources » in BABY-COLLIN, CORTES, FARET, GUETAT-BERNARD, *Migrants des Suds*, Marseille, IRD Editions, pp217-236.

LUTUTULA B., (1996) « L'état africain entre la crise et les instances internationales » in COUSSY J. et VALLIN J., *crise et population en Afrique : crises économiques, programme d'ajustement et dynamiques démographiques*, Paris, CEPED, pp99-122.

LUTUTALA B. (1995) « Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel : une revue critique des modèles explicatifs » in GERARD H. et PICHE V., *la sociologie des populations*, Montréal, presses universitaires de Montréal, pp391-416.

MAGNE E, (2008), « Le système de santé public » in EBOUSSI B., *L'état du Cameroun 2008*. P313-325, Yaoundé (Cameroun) Editions TERROIRS, 669P.

MEDINA-NICOLAS L. (2009) « Vers le Nord ou vers le Sud : les chemins de l'émigration nicaraguayenne » in BABY-COLLIN, CORTES, FARET, GUETAT-BERNARD, *Migrants des Suds*, Marseille, IRD Editions, pp187-208.

MENDOZA C. (2009) « espaces frontaliers et articulations d'espaces sociaux transnationaux entre le Mexique et les Etats-Unis » in BABY-COLLIN, CORTES, FARET, GUETAT-BERNARD, *Migrants des Suds*, Marseille, IRD Editions, pp35-58.

MIMCHE H. et TOURERE Z. (2009) « circulation migratoire des élites économiques dans l'ouest du Cameroun : le cas des antiquaires » in BABY-COLLIN, CORTES, FARET, GUETAT-BERNARD, *Migrants des Suds*, Marseille, IRD Editions, pp77- 96.

PELLICANI M. et SPIGA S. (2004), « Analyse comparée de l'espace charnière de la mobilité migratoire entre le Sud et le Nord : cas des Pouilles (Italie) et de Touat (Algérie)» in AIDELF, *les migrations internationales : observations, analyses et perspectives*, Paris, PUF, pp277-296.

PRESSAT R., (1971) « économie et population » in PRESSAT R, *Démographie sociale*, Paris, PUF, pp111-122.

QUIMINAL C. (2002) « Décentralisation, démocratie et migrations dans la région de Kayes » in KONE et al, *pouvoirs d'Etat, démocratie et décentralisation au Mali*, rapport final, ISH-EHESS-MAE, multigr, pp273-306.

RIONDA M. et MARANON B. (2009) « Les impacts de l'opération *Guardian* (Etats-Unis) sur les flux et les modèles migratoires mexicains» in BABY-COLLIN, CORTES, FARET, GUETAT-BERNARD, *Migrants des Suds*, Marseille, IRD Editions, pp145- 166.

SLOTNIK H.,(2003) « théories sur les migrations internationales » in CASELLI G., VALLIN J., WUNSCH G., *Les déterminants de la migration*, Paris, éditions de l'INED, pp55-72.

WANDERS A (2004), « Qui migre où ? Une nouvelle source d'informations spatiales détaillées sur les migrants » in AIDELF, *les migrations internationales : observations, analyses et perspectives*, Paris, PUF, pp121-136.

ZOURKALEINI Y. (2004), « les déterminants individuels et contextuels des migrations internationales au Burkina Faso » in AIDELF, *les migrations internationales : observations, analyses et perspectives*, Paris, PUF, pp335-348.

c- Ouvrages

AMMASSARI S. (2004), *Gestion des migrations et politiques de développement : optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest*, Genève, Cahiers des migrations internationales, BIT, 99p.

KAMDEM P. (2007), *Camerounais en Ile de France : dynamiques migratoires et stratégies d'insertion socio-spatiale différenciées*, Paris, l'Harmattan, 314p.

KOAUME A., NGOY K., KUEPIE M., TAMEKO D. (2001), *Crises, reformes des politiques économiques et emploi à Yaoundé*, Paris, CEPED, 43p.

GENDREAU F. (1993), *Population d'Afrique*, Paris, Khartala, 513p.

d- Thèses

VERMETTE M. (2005), *Migrations mexicaines aux Etats-Unis : un regard historiographique*. Mémoire de maîtrise en histoire, Université de LAVAL, 147p + annexes.

e- Documents de travail ou rapports

FLAUAUX M., BEAUCHEMIN C., SCHOUMAKER B. (2010), « *Partir, revenir : Tendances et facteurs des migrations africaines intra et extra-continentales* », *MAFE Working Paper 7*, 24p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (2005), *Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informelle au Cameroun en 2005*, rapport principal, Yaoundé, 82 p.

LOITRON M. (2006), *L'immigration qualifiée et ses conséquences : quelles politiques migratoire au service du développement de l'Afrique et de la France ?*, Document de travail, 19P.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (2009), *Migration au Cameroun*, rapport, 128 p.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (2010), *Etudes sur le dispositif juridique, les politiques et pratique de gestion de la migration de travail au Cameroun*, rapport, 74 p.

SCHLMELZ A. (2007), *La diaspora camerounaise en Allemagne. Sa contribution au développement du Cameroun*, GTZ.

TAFFE P. (2004), *Cours de régression logistique appliquée*, IUMSP et Cepic, Lausanne, 64p.

f- Communications

AKONO T. (2009), « Migrations professionnelles. Cas du Cameroun » communication présentée au Séminaire organisé dans le cadre du partenariat pour la gestion des migrations professionnelles, Cotonou, mai 2009).

FEDERATION INTERNATIONALE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME (2007), « Afrique subsaharienne » (36^{ème} congrès de Lisbonne, 19-25 avril)

HENNEQUIN E. et MEYO J-M. (2009), « fuite des cerveaux du Sud vers le Nord : comprendre et gérer la mobilité du personnel soignant camerounais » (Colloque AMADES 2009 santé et mobilités au Nord et au Sud : circulations des acteurs, évolutions des pratiques).

LUTUTALA B. (2006), « A propos de la fuite des cerveaux africains » : comment favoriser le transfert de leurs compétences et connaissances » (Conférence sur la migration et le développement, Bruxelles, Belgique, Mars 2006).

LUTUTALA B. (2008), « Les migrations en Afrique centrale : Caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région » (Communications sur les migrations africaines, comprendre les dynamiques des migrations sur le continent, Accra, Ghana, International Migration Institute, 2008)

MIMCHE H., (2009), « Emigration internationale et développement national au Cameroun : vers de nouveaux enjeux » (Communication aux Journées d'Excellence et de la Recherche Scientifique et de l'Innovation au Cameroun, Yaoundé, Cameroun, 2009).

STÜCKELBERGER C. (2006), « Défis de la migration-pistes éthiques » (Conférence à la Faculté de Théologie Protestante de Yaoundé/Cameroun, 19 octobre 2006)

g- Webographie

http://www.achpr.org/français/_info/index_rdp_fr.html

<http://edouardtamba.Centerlog.Net>

« Cameroun. Microsoft R Etudes 2008 [DVD]. Microsoft cooperation 2007

<https://www.gtap.agecon.purdue.edu/resources/.../2459.pdf> - États-Unis

www.maec.es/es/Home/Documents/PLANAFRICA%2009_12FR.pdf

www.Camerpress.net

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROCEDE DE CALCUL DE L'INDICE DE MYERS

Etape 1

On calcule les sommes S_u des effectifs des personnes de 10ans et plus, dont les âges se terminent respectivement par chacun des chiffres de 0 à 9.

Soit $P(10d+u)$, l'effectif des personnes dont l'âge a pour chiffre des dizaines « d » et pour chiffre des unités « u » :

$$S_u = \sum_{d=1}^{d_{\max}} P(10d+u)$$

Etape 2

On calcule de même les sommes de S'_u pour les 20 ans et plus :

$$S'_u = \sum_{d=2}^9 P(10d+u)$$

Etape 3

Les effectifs remaniés de Myers sont les quantités T_u définies par

$$T_u = (u+1) S_u + (9-u) S'_u$$

Etape 4

On calcule l'effectif remanié total T

$$T_u = \sum_{d=2}^9 T_u$$

Etape 5

L'indice de Myers vaut alors

$$I_2 = \sum_{u=0}^9 \left| 100 T_u / T - 10 \right|$$

ANNEXE2 : HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES DE L'AFCM

HISTOGRAMME DES 15 PREMIERES VALEURS PROPRES

NUMERO	VALEUR PROPRE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULE	
1	0.3183	14.86	14.86	*****
2	0.3095	14.44	29.30	*****
3	0.2998	13.99	43.29	*****
4	0.2347	10.95	54.24	*****
5	0.1667	7.78	62.02	*****
6	0.1516	7.08	69.10	*****
7	0.1290	6.02	75.11	*****
8	0.1084	5.06	80.17	*****
9	0.0875	4.08	84.26	*****
10	0.0786	3.67	87.93	*****
11	0.0717	3.35	91.27	*****
12	0.0560	2.61	93.88	*****
13	0.0535	2.49	96.38	*****
14	0.0468	2.18	98.56	*****
15	0.0308	1.44	100.00	*****

ANNEXES 3 : CONTRIBUTIONS ET COORDONNEES DE CHAQUE MODALITE

Libellé	AXE1		AXE 2	
	Coordonnées	Contributions	Coordonnées	Contributions
Sexe du chef de ménage				
Masculin	-0,11	0,35	0,15	0,68
Féminin	0,36	1,12	-0,47	2,21
Milieu de résidence				
Urbain	-0,52	6,38	-0,08	0,19
Rural	0,93	11,32	0,15	0,33
Sexe du migrant				
Masculin	-0,12	0,29	-0,10	0,21
Féminin	0,14	0,34	0,11	0,25
Type de destination migratoire				
Pays africains	0,43	3,75	-0,35	2,79
Pays occidentaux	-0,54	4,72	0,44	3,52

Instruction du chef de ménage				
Non scolarisés	0,79	5,80	0,30	0,96
Primaire	0,32	1,10	-0,20	0,49
Secondaire et plus	-0,67	7,22	-0,04	0,03
Statut d'activité du chef de ménage				
Salariés	-0,71	5,03	0,00	0,00
Indépendants	0,42	3,85	0,05	0,06
Inactifs	-0,47	0,99	-0,26	0,33
Age du migrant				
Moins de 21 ans	0,28	1,10	0,41	2,69
21- 34	-0,28	1,33	0,01	0,00
35 et plus	0,18	0,17	-1,18	8,04
Instruction du migrant				
Sans niveau	1,01	5,60	-0,16	0,16
Primaire	0,46	1,89	-0,44	2,07
Secondaire et plus	-0,45	4,35	0,23	1,29
Raison de la migration				
Recherche d'emploi	-0,09	0,08	-1,00	10,18
Etudes et formation	-0,33	1,52	0,77	9,54
Suivre la famille	0,32	0,79	0,14	0,17
Recherche d'autonomie	-0,52	0,44	-0,95	1,72
Autre	0,88	3,31	-0,32	0,51
Niveau de vie				
Pauvre	0,56	5,39	0,10	0,19
Non pauvre	-0,50	4,79	-0,09	0,16
Age du chef de ménage				
35-59	0,09	0,14	-0,09	0,18
60 et plus	0,88	3,74	0,36	0,73
Prise en charge des frais de déplacement				
Lui-même	-0,19	0,36	-1,29	18,52
Chef de ménage	0,14	0,28	0,48	3,78
Autres parents	0,12	0,12	0,18	0,30
Réseaux sociaux	-0,25	0,28	0,95	4,62
Prise de décision en matière de migration				
Lui-même	-0,13	0,29	-0,79	11,90
Chef de ménage	0,22	0,42	0,69	4,72
Autres parents	0,15	0,17	0,43	1,62
Réseaux sociaux	-0,24	0,21	1,05	4,54
Infrastructures sociales				
Eloigne	0,57	4,95	0,10	0,18
Proche	-0,41	3,50	-0,07	0,12

ANNEXE4: MATRICE DE CORRELATION DE TOUTES LES VARIABLES

MATRICE DES CORRELATIONS

	AGEM	INSM	PRIS	DECI	RAIS
AGEM	1.00				
INSM	0.16	1.00			
PRIS	-0.12	0.04	1.00		
DECI	-0.16	-0.06	0.67	1.00	
RAIS	0.04	-0.34	0.25	0.35	1.00